RÉPUBLIQUE ISLAMIQUE DE MAURITANIE

Honneur - Fraternité - Justice

Ministère des Finances

RAPPORT
ÉCONOMIQUE ET FINANCIER

(Annexe PLFI 2027)

CONFORMÉMENT AUX DISPOSITIONS DE L'ARTICLE 42 DE «LOI ORGANIQUE N° 2018-039 ; ABROGEANT ET REMPLAÇANT LA LOI N°78-011 DU 19 JANVIER 1978, PORTANT LOI ORGANIQUE RELATIVE AUX LOIS DE FINANCES », LA PRÉSENTE ANNEXE EST JOINTE AU PROJET DE LOI DE FINANCES 2027.

ANNEXE 19

Octobre 2026

Table des matières

Liste des figures 3

Liste des tableaux 4

Liste des sigles et acronymes 5

Introduction 6

I. Situation économique internationale 7

I-1. La croissance économique mondiale 7

I-2. L'inflation 8

I-3. Le commerce mondial 9

II. Développement économique récent et perspectives 2026-2027 10

II-1. Développement économique récent 10

A. Profil de la croissance 10

B. Profil de l'inflation et stabilité des prix 17

C. Secteur extérieur, taux d'intérêt et taux de change 17

D. Analyse du profil de la dette publique – premier semestre 2026 19

II-2. Perspectives de la croissance économique et de l'inflation (2026-2029) 22

II-2-1. Perspectives de la croissance 22

II-2-2. Perspectives de l'inflation 24

III. Mise en œuvre de la SCAPP : bilan du plan 2021-2025 et perspectives 2026-2030 26

III-1. Cadre général et évolution macroéconomique 26

III-2. Croissance forte, durable et inclusive 26

III-3. Capital humain et services sociaux 26

III-4. Gouvernance 27

III-5. Bilan global et perspectives 2026-2030 27

III-6. Exécution des programmes prioritaires (au 30 septembre 2026) 28

IV. Finances publiques 2025-2026 29

IV-1. Résultats de l'exercice 2025 29

IV-2. Exécution du budget 2026 à fin septembre 30

IV-2-1. Recettes publiques 30

IV-2-2. Dépenses publiques 31

IV-2-3. Soldes budgétaires et financement 32

V. Hypothèses, objectifs et grandes orientations de la loi de finances 2027 35

V-1. Hypothèses macroéconomiques et cadre de politique budgétaire 35

V-1-1. Hypothèses macroéconomiques 35

V-1-2. La nouvelle règle budgétaire 36

V-1-3. Les réformes des finances publiques 36

V-1-4. Grandes orientations de la politique budgétaire pour le projet de loi de finances 2027 38

V-2. Évolution des grands agrégats budgétaires 39

V-2-1. Recettes : une progression portée par la fiscalité et le secteur extractif 40

V-2-2. Dépenses : une progression contenue et orientée vers l'investissement 41

V-2-3. Solde budgétaire : un retour à l'excédent sous contrainte de la règle 41

Conclusion 43

Liste des figures

Figure 1 : Évolution de la croissance mondiale, 2025-2027 **7**
Figure 2 : Croissance par région, 2025-2027 **8**
Figure 3 : Inflation mondiale **9**
Figure 4 : Commerce mondial **9**
Figure 5 : Croissance annuelle du PIB réel, 2019-2025 **10**
Figure 6 : Croissance réelle par secteur, 2024-2027 **12**
Figure 7 : Évolution de la structure du PIB par secteur **13**
Figure 8 : Contributions à la croissance en glissement annuel, T1 2025 – T2 2026 **13**
Figure 9 : Croissance par secteur au premier semestre 2026 **15**
Figure 10 : Évolution de la structure de la dette publique (milliards MRU) **19**
Figure 11 : Tirages, émissions et service de la dette au premier semestre 2026 **21**
Figure 12 : Prévisions révisées et exécution 2025 **29**
Figure 13 : Évolution des recettes et dépenses à fin septembre 2025 et 2026 **33**
Figure 14 : Comparaison des soldes à fin septembre 2025 et 2026 **34**
Figure 15 : Financement intérieur, extérieur et total à fin septembre 2026 **35**
Figure 16 : Recettes, dépenses et solde global, 2025-2029 **41**

Liste des tableaux

Tableau 1 : Croissance réelle par secteur, 2025-2026 **11**

Tableau 2 : Évolution de la structure du PIB entre 2025 et 2026 **12**

Tableau 3 : Évolution de la croissance du PIB réel par secteur au premier semestre 2025 et au premier semestre 2026 (%) **15**

Tableau 4 : Projections de l'inflation (%) **17**

Tableau 5 : Projections du taux de change selon le modèle MFT **19**

Tableau 6 : Structure et évolution de l'encours de la dette publique (milliards MRU) **19**

Tableau 7 : Principales caractéristiques de la dette extérieure au 30 juin 2026 **20**

Tableau 8 : Opérations de dette au premier semestre 2026 (milliards MRU) **21**

Tableau 9 : Évolution de la croissance réelle par secteur — données observées de l'ANSADE (%) **22**

Tableau 10 : Principaux agrégats macroéconomiques — projections du MFT (%) **23**

Tableau 11 : Inflation observée et projections du modèle MFT (%) **24**

Tableau 12 : Principaux indicateurs de suivi de la SCAPP **28**

Tableau 13 : Principales hypothèses du cadrage macroéconomique **36**

Tableau 14 : Les dix axes du Schéma directeur des réformes des finances publiques **37**

Tableau 15 : Évolution des grands agrégats budgétaires (milliards MRU) **40**

Tableau 16 : Trajectoire budgétaire à moyen terme (% du PIB) **43**

Tableau complémentaire A : Synthèse de l'exécution du budget 2025 29

Tableau complémentaire B : Évolution des recettes à fin septembre 2025 et 2026 31

Tableau complémentaire C : Évolution des dépenses à fin septembre 2025 et 2026 32

Tableau complémentaire D : Évolution des soldes à fin septembre 2025 et 2026 33

Tableau complémentaire E : Financement budgétaire à fin septembre 2025 et 2026 34

Liste des sigles et acronymes

Principaux sigles, abréviations et acronymes employés dans le rapport

ANSADE	Agence nationale de la statistique et de l'analyse démographique et économique
BCM	Banque centrale de Mauritanie
BIC	Bénéfices industriels et commerciaux
BNC	Bénéfices non commerciaux
BTP	Bâtiment et travaux publics
CBMT	Cadre budgétaire à moyen terme
CDMT	Cadre de dépenses à moyen terme
CNAM	Caisse nationale d'assurance maladie
CNASS	Caisse nationale de solidarité en santé
DDP	Direction de la dette publique
DGB	Direction générale du Budget
DGTCP	Direction générale du Trésor et de la Comptabilité publique
DPBMT	Document de programmation budgétaire à moyen terme
DTS	Droits de tirage spéciaux
FMI	Fonds monétaire international
GNL	Gaz naturel liquéfié
GTA	Grand Tortue Ahmeyim
INPC	Indice national des prix à la consommation
LF	Loi de finances
LFR	Loi de finances rectificative
LOLF	Loi organique relative aux lois de finances
MFT	Modèle macroéconomique et budgétaire
MRU	Ouguiya mauritanien (code de monnaie)
ODIN	Open Data Inventory (inventaire des données ouvertes)
PEFA	Cadre d'évaluation de la gestion des finances publiques
PIB	Produit intérieur brut
PLF	Projet de loi de finances
RAMO	Rapport annuel de mise en œuvre
SBPHRE	Solde budgétaire primaire hors recettes extractives
SCAPP	Stratégie de croissance accélérée et de prospérité partagée
SD-RFP	Schéma directeur des réformes des finances publiques
SDMT	Stratégie de gestion de la dette à moyen terme
SNIM	Société nationale industrielle et minière
SRMT	Stratégie des recettes à moyen terme
TOFE	Tableau des opérations financières de l'État
TVA	Taxe sur la valeur ajoutée
USD	Dollar des États-Unis (code de monnaie)

Introduction

Conformément aux dispositions de la **Loi organique relative aux lois de finances (LOLF)** :

> ***« Le projet de loi de finances de l'année est accompagné d'un rapport économique et financier présentant la situation de l'année écoulée ainsi que les perspectives économiques et financières de l'État, avec une synthèse de la mise en œuvre de la politique nationale de développement du pays. »***

Le rapport dresse l'état de la conjoncture internationale et nationale, présente les perspectives de croissance à moyen terme et expose les orientations budgétaires sur lesquelles repose le **projet de loi de finances (PLF) pour 2027**. Il permet à la représentation nationale d'apprécier la cohérence de la politique économique du Gouvernement, la soutenabilité des finances publiques et les moyens mis au service des objectifs de la Stratégie de Croissance Accélérée et de Prospérité Partagée (SCAPP).

Le budget de l'année 2027 est le deuxième à être préparé et exécuté en mode **budget-programmes**, après la bascule opérée par la loi de finances 2026. Pour la première fois, la programmation des crédits peut donc s'appuyer sur le retour d'expérience d'une année de gestion par la performance. Il s'organise en **96** programmes et **41** dotations, qui déclinent les priorités du programme du Président de la République, « Mon ambition pour la Patrie », celles de la SCAPP et celles des stratégies sectorielles. L'année 2027 sera par ailleurs la deuxième du troisième plan d'action de la SCAPP (2026-2030).

Ce budget présente enfin une particularité : il est le premier à être construit dans le cadre de la **règle budgétaire** instituée par la loi organique n° 2026-019 du 1er juin 2026. À compter de 2027, le déficit primaire hors recettes extractives ne peut plus excéder 3,5 % du PIB. Dans ce cadre, le projet de loi de finances 2027 poursuit quatre objectifs :

1. **préserver la stabilité macroéconomique et la soutenabilité budgétaire**, dans le respect des engagements pris avec les partenaires au développement ;
2. **renforcer la mobilisation des recettes intérieures**, à travers la modernisation du système fiscal et douanier ;
3. **maîtriser les dépenses courantes**, à travers une allocation plus efficiente des ressources publiques ;
4. **prioriser l'investissement**, moteur principal de la croissance et de la création d'emplois.

L'année 2026 marque un changement de rythme avec un taux de croissance du PIB réel de 5,5 %, grâce à la montée en régime de la production gazière, à la vigueur des services et à la bonne tenue du secteur primaire. Pour 2027, le Document de programmation budgétaire à moyen terme (DPBMT) 2027-2029 table sur une croissance de **5,0 %** et sur une inflation ramenée à **3,26 %** en moyenne, après **7,48 %** en 2026.

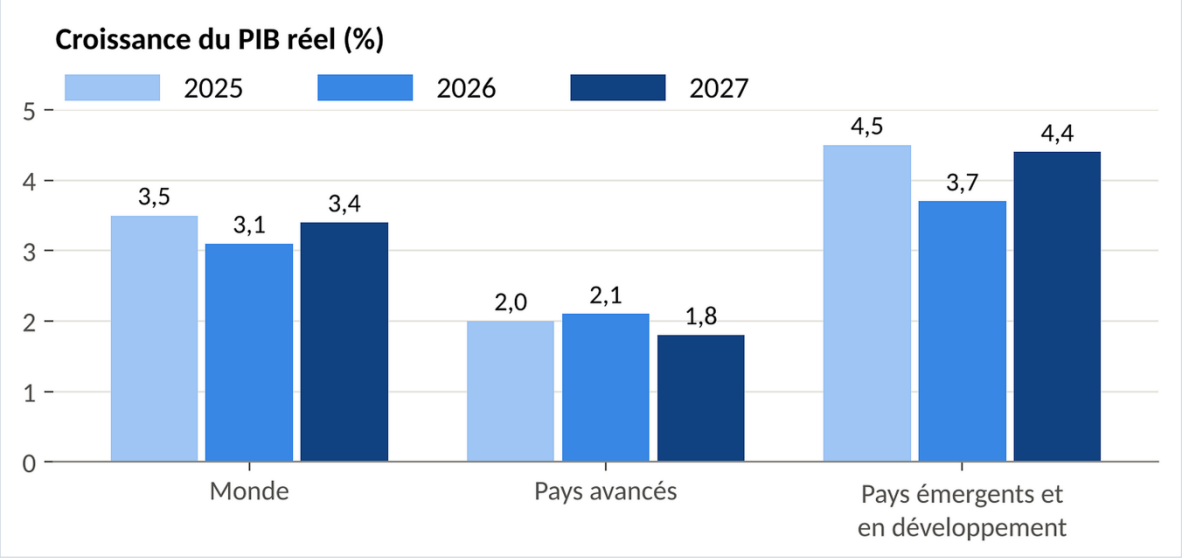
Le rapport comprend cinq parties. Il décrit d'abord l'environnement international, puis l'évolution récente de l'économie nationale et ses perspectives. Il fait ensuite le point sur la stratégie nationale de développement et sur l'exécution des finances publiques, avant de présenter les hypothèses et les grands équilibres du projet de loi de finances 2027.

I. Situation économique internationale

I-1. La croissance économique mondiale

L'économie mondiale traverse en 2026 un passage à vide. Selon le FMI, la croissance mondiale reviendrait à 3,1 %, contre 3,5 % en 2025, avant de se redresser en partie à 3,4 % en 2027. Par rapport aux prévisions d'avril 2026, le tableau d'ensemble a peu changé. Il masque cependant des écarts importants d'une région à l'autre, selon que les économies sont plus ou moins exposées au renchérissement de l'énergie et plus ou moins engagées dans l'adoption des technologies nouvelles.

Figure 1 : Évolution de la croissance mondiale, 2025-2027

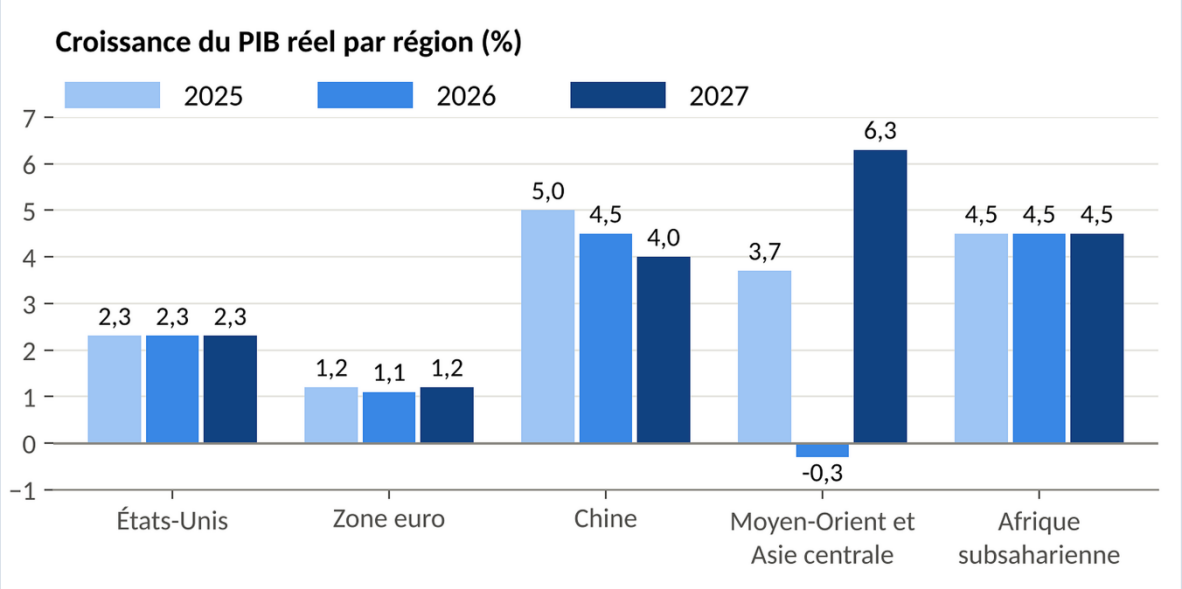


Source : FMI, Perspectives de l'économie mondiale, octobre 2026.

Les pays avancés progresseraient à un rythme modeste : 2,1 % en 2026 et 1,8 % en 2027, après 2,0 % en 2025. Les États-Unis résistent mieux, avec une croissance attendue à 2,3 %. La zone euro, en revanche, marque le pas : 1,1 % en 2026, puis 1,2 % en 2027.

Le ralentissement est plus net dans les pays émergents et en développement, où la croissance passerait de 4,5 % en 2025 à 3,7 % en 2026, avant de retrouver 4,4 % en 2027. La Chine continue de décélérer graduellement (4,5 % puis 4,0 %). C'est au Moyen-Orient et en Asie centrale que le choc est le plus rude : la croissance y tomberait à −0,3 % en 2026, un rebond à 6,3 % étant attendu l'année suivante. L'Afrique subsaharienne, pour sa part, tient bon, avec une croissance de 4,5 % en 2026 et 2027.

Figure 2 : Croissance par région, 2025-2027



Source : FMI, Perspectives de l'économie mondiale, octobre 2026.

Ces prévisions restent fragiles, et les aléas jouent plutôt dans le sens d'une croissance plus faible. Une nouvelle escalade au Moyen-Orient ferait flamber les prix des matières premières et désorganiserait les chaînes d'approvisionnement. La fragmentation des échanges pourrait s'aggraver. Les attentes placées dans le secteur des technologies pourraient être déçues, avec à la clé des turbulences financières. Enfin, beaucoup d'États disposent de marges budgétaires trop étroites pour amortir un nouveau choc, ce qui expose en premier lieu les économies les plus vulnérables.

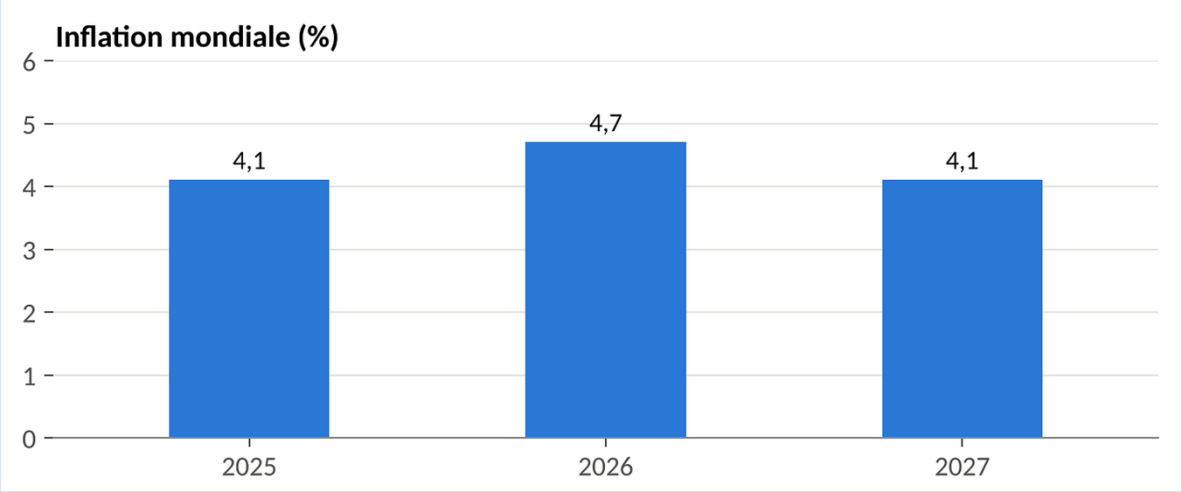
I-2. L'inflation

L'inflation mondiale, qui refluait depuis plusieurs années, repart à la hausse : elle passerait de 4,1 % en 2025 à 4,7 % en 2026, avant de revenir à 4,1 % en 2027. L'énergie en est la cause principale. Le baril de pétrole est attendu à 95,7 dollars en moyenne en 2026 contre 67,7 dollars en 2025, soit 41 % de plus, et les cours du gaz naturel, des engrais et des produits alimentaires suivent la même pente.

Les pays qui importent leur pétrole et leurs denrées alimentaires sont les premiers touchés : l'inflation importée y ressurgit, les subventions s'alourdissent et les comptes extérieurs se dégradent. La situation de la Mauritanie est plus nuancée. La hausse des cours renchérit ses achats de produits pétroliers raffinés et de denrées de base, mais elle valorise dans le même temps ses exportations de gaz naturel.

Dans ce contexte, le FMI recommande de donner la priorité au retour à la stabilité des prix, ce qui suppose une communication claire et des banques centrales indépendantes. Il invite également à préférer des transferts budgétaires ciblés à des mesures générales de soutien et à engager les réformes qui renforcent la sécurité énergétique.

Figure 3 : Inflation mondiale

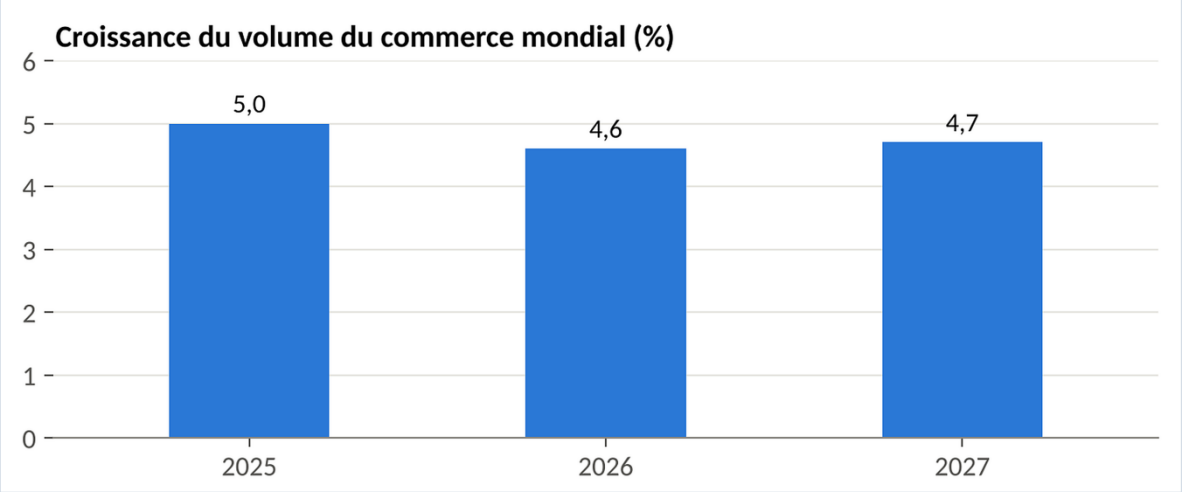


Source : FMI, Perspectives de l'économie mondiale, octobre 2026.

I-3. Le commerce mondial

Le commerce mondial subit le contrecoup de ce ralentissement. La croissance des échanges en volume reviendrait de 5,0 % en 2025 à 4,6 % en 2026, puis remonterait à 4,7 % en 2027. Les routes d'approvisionnement sont perturbées, l'énergie et le transport coûtent plus cher et les tensions commerciales persistent. Le retour à une dynamique plus soutenue passera par des politiques commerciales plus prévisibles et par une coopération internationale renouvelée.

Figure 4 : Commerce mondial



Source : FMI, Perspectives de l'économie mondiale, octobre 2026.

II. Développement économique récent et perspectives 2026-2027

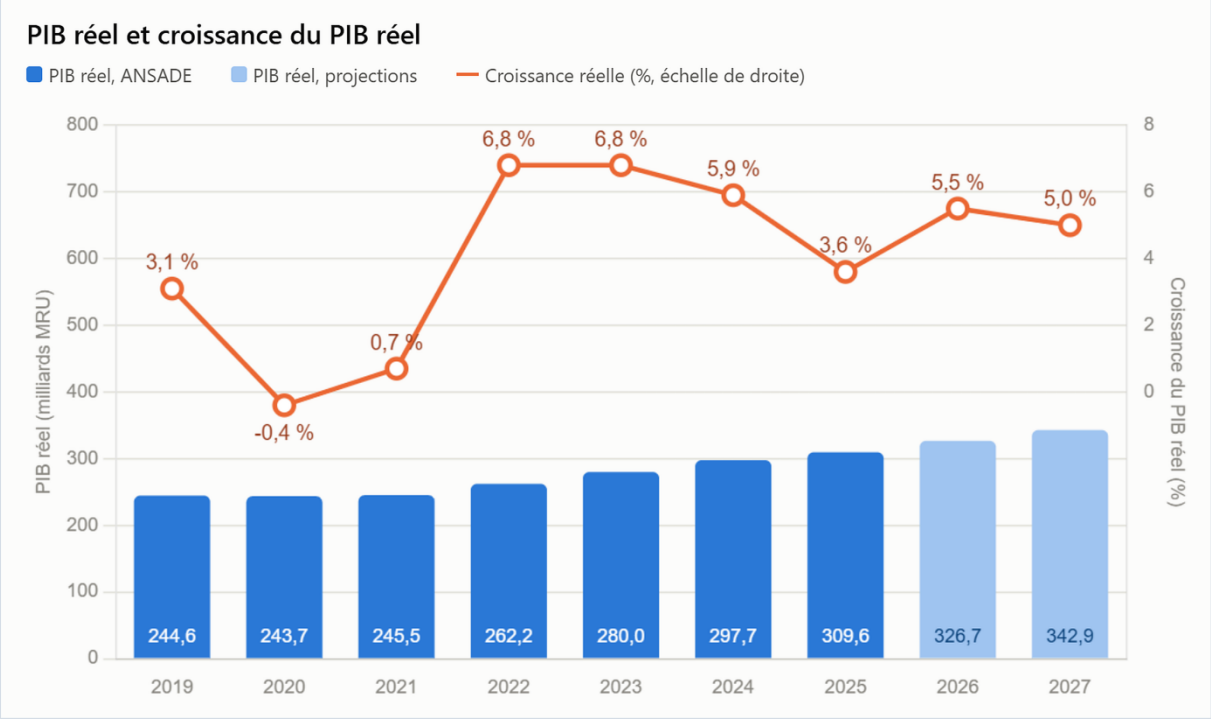
II-1. Développement économique récent

A. Profil de la croissance

a. Analyse annuelle

D'après les comptes nationaux trimestriels publiés par l'ANSADE, la croissance du PIB réel s'est établie à 3,6 % en 2025, après 5,9 % en 2024 et 6,8 % en 2023. Le cadrage macro-budgétaire daté du 14 octobre 2026 retient une croissance prévisionnelle de 5,52 % en 2026 et de 4,96 % en 2027. Ces prévisions proviennent du scénario de référence MFT et sont à distinguer des réalisations publiées par l'ANSADE, notamment pour l'année de base 2025.

Figure 5 : Croissance annuelle du PIB réel, 2019-2025



Source : ANSADE, comptes nationaux trimestriels (2014 T1 – 2026 T2) ; calculs à partir des séries en volume, prix chaînés base 2014.

En 2025, la croissance a reposé sur les secteurs primaire et tertiaire, tandis que le secteur secondaire a reculé sous l'effet de la baisse des activités extractives. En 2026, elle serait au contraire tirée par le redressement du secteur secondaire.

Tableau 1 : Croissance réelle par secteur, 2025-2026

Indicateur	2025	2026
Croissance du PIB réel (%)	**3,56**	**5,52**
Secteur primaire (%)	5,89	3,92
Secteur secondaire (%)	−4,30	8,57
Secteur tertiaire (%)	5,32	3,40

En 2025, le secteur secondaire recule de 4,30 %, après une hausse de 3,18 % en 2024, et retire 1,31 point à la croissance. Ce repli tient entièrement aux activités extractives (−10,43 %, soit −1,90 point), et en particulier à l'or et au cuivre (−17,89 %, soit −1,82 point), que le léger redressement du fer (+1,28 %) ne compense pas. Les comptes de l'ANSADE n'enregistrent pas encore de production d'hydrocarbures en volume pour 2025, malgré les premières exportations du champ GTA. Hors activités extractives, le secteur secondaire progresse : les activités manufacturières augmentent de 3,53 % et le BTP de 7,90 %, pour une contribution cumulée de 0,59 point.

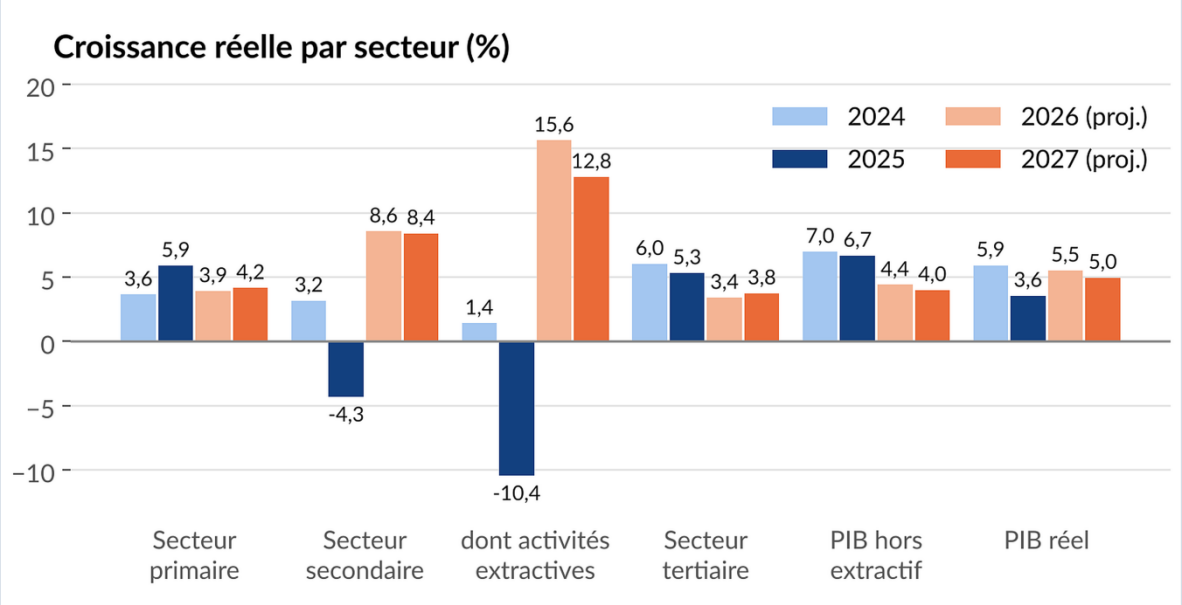
Les autres secteurs portent la croissance. Le secteur primaire progresse de 5,89 %, après 3,64 % en 2024, et apporte 1,15 point, grâce à l'agriculture (+12,09 %) et à l'élevage (+4,78 %) ; la hausse est plus modeste pour la pêche (+1,73 %). Le secteur tertiaire progresse de 5,32 %, après 6,03 % en 2024, et contribue pour 2,25 points : l'information et la communication (+23,64 %), les autres services (+5,17 %) et le transport (+7,89 %) portent la hausse, tandis que le commerce (+1,97 %) et l'administration publique (+2,20 %) ralentissent. Les taxes nettes sur les produits ajoutent 1,48 point. Hors activités extractives, la croissance atteint ainsi environ 6,7 %, après 7,0 % en 2024.

En 2026, selon les projections du modèle macroéconomique et budgétaire (MFT), la croissance du PIB réel s'accélérerait à 5,52 %, sous l'effet du redressement du secteur secondaire (+8,57 %, après −4,30 % en 2025), qui apporterait 1,89 point. Les activités extractives progresseraient de 15,64 %, grâce à la montée en puissance de la production gazière du champ GTA et au redressement du fer (+5,44 %).

Le secteur primaire progresserait de 3,92 %, porté par l'élevage (+3,80 %), l'agriculture (+4,80 %) et la pêche (+3,00 %), pour une contribution de 0,75 point. Le secteur tertiaire progresserait de 3,40 %, grâce aux autres services (+4,00 %), au commerce (+3,00 %) et à l'administration publique (+3,50 %), et contribuerait pour 1,65 point. Hors extractif, la croissance ralentirait à 4,40 %, un rythme proche de son potentiel (environ 4,5 %).

Ces projections ont été établies avant la publication des comptes de 2025 par l'ANSADE, sur la base d'une estimation de 2025 qui anticipait le démarrage de la production gazière. Leur point de départ devra être actualisé, ce qui pourrait modifier le profil de croissance présenté ici. Elles dépendent en outre de la réalisation des hypothèses de production extractive.

Figure 6 : Croissance réelle par secteur, 2024-2027



En 2027, la croissance s'établirait à 4,96 %, avec un secteur extractif encore dynamique (+12,79 %) et une croissance hors extractif de 4,00 %. À moyen terme, l'apport de l'extractif s'épuiserait (+3,11 % en 2028, +2,23 % en 2029) et la croissance se tasserait à 4,17 % en 2028 puis à 3,65 % en 2029, en reposant sur les activités non extractives.

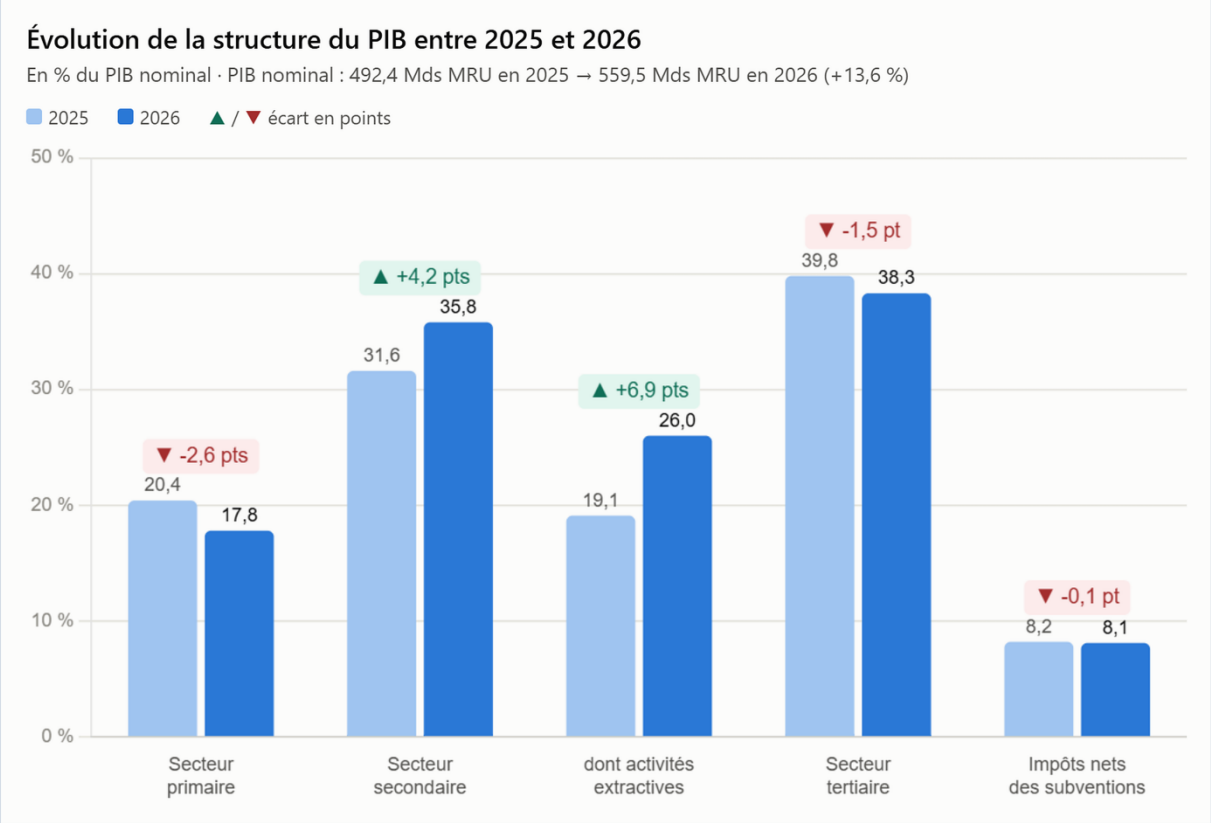
En valeur, le PIB nominal s'élève à 492,4 milliards MRU en 2025 selon l'ANSADE, en hausse de 14,6 % par rapport à 2024 (429,7 milliards MRU), sous l'effet d'un déflateur en forte progression (+10,6 %). Le secteur tertiaire en fournit 39,8 %, le secteur secondaire 31,6 %, dont 19,1 % pour les activités extractives, le secteur primaire 20,4 % et les impôts nets des subventions sur les produits 8,2 %. Le cadrage du PLF 2027 projette un PIB nominal de 559,5 milliards MRU en 2026, soit 13,6 % de plus qu'en 2025. Le secteur tertiaire représenterait alors 38,3 % de la richesse produite et le secteur secondaire 35,8 %, dont 26,0 % pour les activités extractives. Le secteur primaire contribuerait à hauteur de 17,8 %, tandis que les impôts nets des subventions sur les produits représenteraient 8,1 % du PIB.

Tableau 2 : Évolution de la structure du PIB entre 2025 et 2026

Composante	2025	2026
PIB nominal (milliards MRU)	**492,4**	**559,5**
Secteur primaire	20,4 %	17,8 %
Secteur secondaire	31,6 %	35,8 %
dont activités extractives	*19,1 %*	*26,0 %*
Secteur tertiaire	39,8 %	38,3 %
Impôts nets des subventions sur les produits	8,2 %	8,1 %

Sources : ANSADE, comptes nationaux (2025, comptes provisoires) ; cadrage macro-budgétaire du PLF 2027 (2026 : projections). Parts en % du PIB nominal.

Figure 7 : Évolution de la structure du PIB par secteur

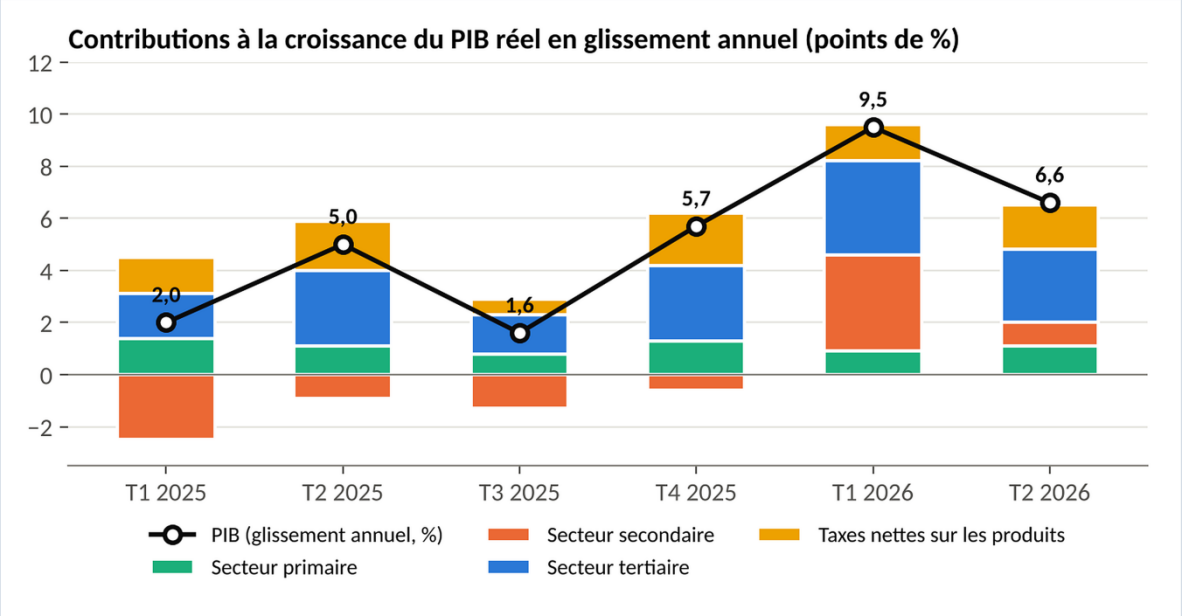


Source : ANSADE, comptes nationaux

b. Premier semestre 2026

Au début de l'année 2026, le PIB réel dépasse son niveau de l'année précédente de 9,5 % au premier trimestre et de 6,6 % au deuxième. Sur l'ensemble du semestre, la croissance ressort à 8,0 %, alors qu'elle n'était que de 3,5 % un an plus tôt.

Figure 8 : Contributions à la croissance en glissement annuel, T1 2025 – T2 2026



Source : ANSADE, Note sur la croissance économique au 2e trimestre 2026 (septembre 2026).

La croissance économique au premier semestre 2026 demeure soutenue, mais sa composition évolue d'un trimestre à l'autre. Les activités extractives, en particulier la production de pétrole et de gaz, continuent de jouer un rôle important, même si leur contribution à la croissance s'atténue au deuxième trimestre.

Cette évolution souligne la persistance d'une dynamique économique non exclusivement extractive. Le ralentissement de la contribution du gaz au deuxième trimestre ne remet pas en cause la progression de l'activité, mais met en évidence la nécessité de distinguer l'impulsion liée aux hydrocarbures de celle provenant des autres activités économiques.

Le gaz est le premier facteur de cette accélération. L'extraction de produits pétroliers et gaziers apporte à elle seule 3 points de croissance au premier trimestre et 0,7 point au deuxième ; sans elle, la croissance du deuxième trimestre aurait été de 5,9 %. Au total, les activités extractives progressent de 10,1 % sur le semestre et l'ensemble du secteur secondaire de 7,1 %.

Les services y contribuent tout autant. Le secteur tertiaire gagne 8,0 % sur le semestre. Au deuxième trimestre, le commerce bondit de 13,2 % sur un an, dans le sillage d'importations de biens en forte hausse (+31,1 % en volume), et les services d'administration publique de 10,1 %, sous l'effet d'un investissement public dont le volume a augmenté de moitié.

Le secteur primaire, enfin, progresse de 4,9 % sur le semestre. La pêche se redresse nettement au deuxième trimestre (+14,3 %), grâce à la reprise des captures de céphalopodes et de crustacés ; l'élevage croît de 4,7 % et l'agriculture de 1,5 %.

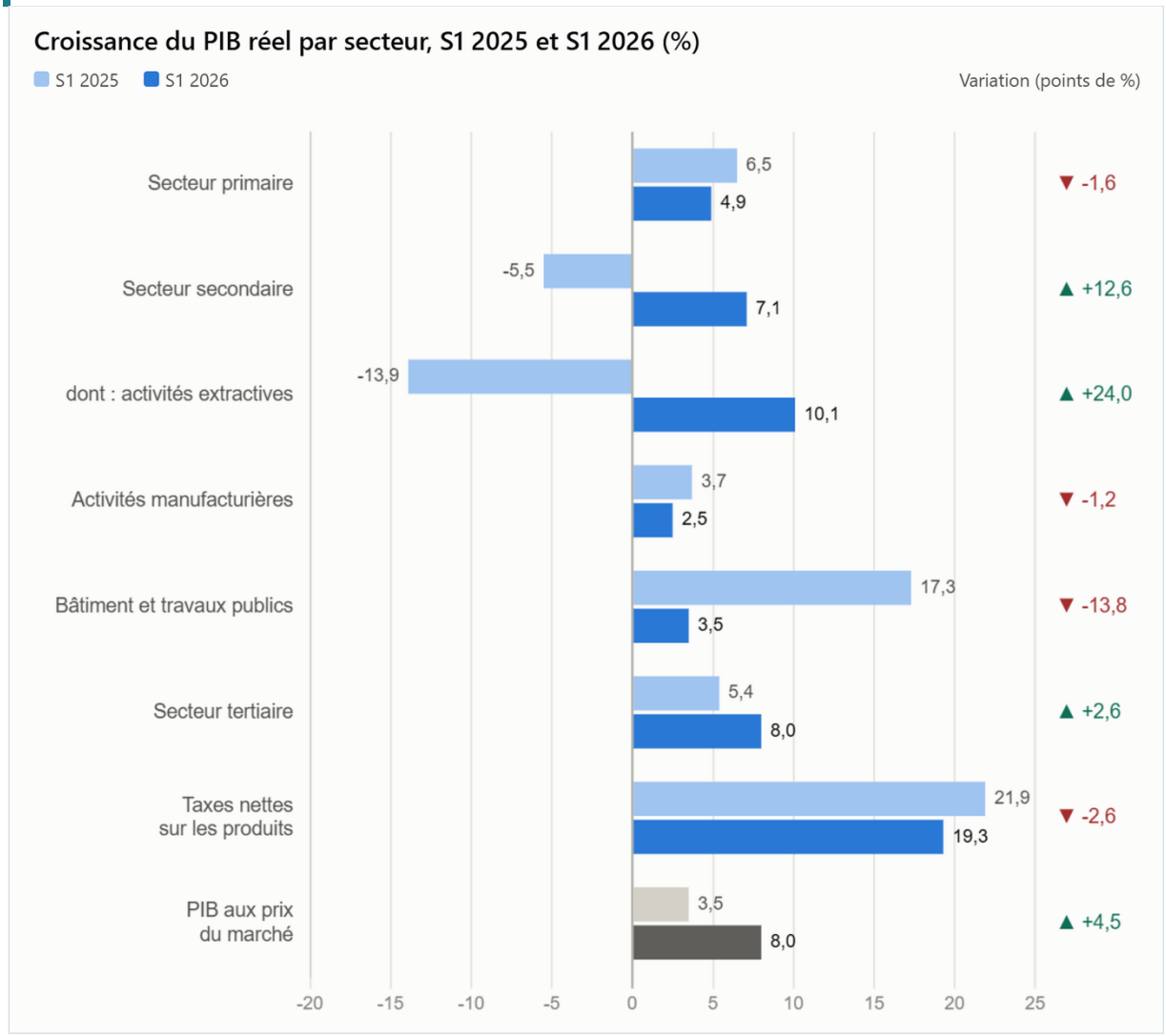
Tout n'est pas pour autant bien orienté. L'extraction d'or et de cuivre reste en repli (−3,9 % sur le semestre). Au deuxième trimestre, les activités manufacturières reculent de 3,0 % sur un an et le transport de 2,4 %. La production gazière elle-même a baissé de 12,1 % entre le premier et le deuxième trimestre, ce qui invite à la prudence avant d'extrapoler les résultats du début d'année.

Cette évolution résulte principalement du redressement des activités extractives, après leur contraction au premier semestre 2025, ainsi que du renforcement de la croissance du secteur tertiaire. Elle s'accompagne néanmoins de trajectoires contrastées entre les branches d'activité, certaines enregistrant une accélération marquée tandis que d'autres connaissent un ralentissement.

Tableau 3 : Évolution de la croissance du PIB réel par secteur au premier semestre 2025 et au premier semestre 2026 (%)

Secteurs et branches d'activité	S1 2025	S1 2026	Variation (points de %)
Secteur primaire	**6,5**	**4,9**	**–1,6**
Secteur secondaire	**–5,5**	**7,1**	**+12,6**
dont : activités extractives	–13,9	10,1	+24,0
Activités manufacturières	3,7	2,5	–1,2
Bâtiment et travaux publics	17,3	3,5	–13,8
Secteur tertiaire	**5,4**	**8,0**	**+2,6**
Taxes nettes sur les produits	21,9	19,3	–2,6
PIB aux prix du marché	**3,5**	**8,0**	**+4,5**

Figure 9 : Croissance par secteur au premier semestre 2026



Source : ANSADE, les comptes nationaux

En valeur, le PIB du premier semestre 2026 s'élève à 284,8 milliards MRU, contre 231,5 milliards MRU un an plus tôt, soit une hausse de 23,0 %. Cette forte progression, due en bonne partie aux activités extractives, n'est pas sans conséquence pour l'analyse budgétaire : elle modifie sensiblement le dénominateur des ratios exprimés en pourcentage du PIB.

1. Le redressement du secteur extractif, principal facteur de l'accélération

Le secteur secondaire constitue le principal facteur de retournement de la dynamique sectorielle. Après une contraction de 5,5 % au premier semestre 2025, sa valeur ajoutée progresse de 7,1 % au premier semestre 2026. Cette amélioration est essentiellement portée par les activités extractives, dont la croissance passe de −13,9 % à +10,1 % sur les deux périodes comparées.

La montée en régime de la production gazière joue un rôle déterminant dans cette évolution. Les contributions à la croissance en glissement annuel indiquent que l'extraction de produits pétroliers et gaziers a apporté environ 3 points de croissance au premier trimestre 2026, puis 0,7 point au deuxième trimestre. Sans cette composante, la croissance du PIB au deuxième trimestre aurait été de 5,9 %.

Cette dynamique confirme l'importance croissante du gaz dans la conjoncture économique nationale. Elle doit toutefois être appréciée avec prudence : la contribution des activités pétrolières et gazières s'est réduite entre les deux premiers trimestres, et les activités d'extraction de l'or et du cuivre demeurent en repli sur le semestre. Le rebond du secteur extractif ne traduit donc pas une amélioration uniforme de l'ensemble des branches minières et énergétiques.

Par ailleurs, les activités manufacturières continuent de progresser, mais à un rythme moins soutenu : leur croissance passe de 3,7 % au premier semestre 2025 à 2,5 % au premier semestre 2026. Le bâtiment et les travaux publics enregistrent un ralentissement plus prononcé, avec une croissance ramenée de 17,3 % à 3,5 %. Ces évolutions montrent que le redressement du secteur secondaire repose principalement sur les activités extractives, tandis que les autres branches conservent une dynamique plus modérée.

2. Le renforcement du secteur tertiaire

Le secteur tertiaire consolide sa contribution à l'expansion de l'économie. Sa valeur ajoutée progresse de 8,0 % au premier semestre 2026, contre 5,4 % un an auparavant, soit une accélération de 2,6 points de pourcentage.

Cette progression constitue un facteur de soutien important à la croissance globale, au-delà du seul redressement extractif. Elle témoigne du maintien d'une dynamique favorable dans les activités de services, dont le poids dans l'économie nationale est significatif.

3. Le maintien d'une croissance positive du secteur primaire, malgré un ralentissement

Le secteur primaire demeure bien orienté, mais sa croissance ralentit : elle s'établit à 4,9 % au premier semestre 2026, contre 6,5 % sur la même période de 2025.

Cette évolution recouvre des performances différenciées entre les branches. L'agriculture progresse de 1,5 % sur le semestre, tandis que l'élevage augmente de 4,7 %. La pêche enregistre, pour sa part, un redressement marqué au deuxième trimestre, avec une progression de 14,3 %, soutenue par la reprise des captures de céphalopodes et de crustacés.

Le secteur primaire continue ainsi d'apporter un soutien positif à l'activité économique, même si son rythme de croissance s'est modéré. La poursuite de cette contribution dépendra notamment des conditions climatiques, de la production agricole et de la régularité de l'activité halieutique.

B. Profil de l'inflation et stabilité des prix

Entre 2023 et 2025, l'inflation a nettement ralenti en Mauritanie. Le taux d'inflation moyen est passé de 4,9 % en 2023 à 2,3 % en 2024, puis à 1,6 % en 2025, traduisant une modération sensible des tensions sur les prix. Cette évolution favorable a toutefois été interrompue en 2026, sous l'effet de nouvelles pressions sur les prix alimentaires et énergétiques, de la hausse des prix de certains produits importés et du réajustement des prix des hydrocarbures.

L'évolution récente confirme cette reprise des tensions inflationnistes. L'inflation en glissement annuel a atteint 8,9 % en août 2026, puis 9,3 % en septembre. Le taux d'inflation calculé sur les douze derniers mois s'établit, quant à lui, à 6,3 % en septembre. Ces indicateurs témoignent de la persistance des pressions sur les prix, malgré la modération antérieure de l'inflation moyenne.

Dans ce contexte, le modèle MFT fournit une trajectoire de référence caractérisée par une inflation moyenne de 7,5 % en 2026, suivie d'un reflux à 3,3 % en 2027. L'inflation moyenne se stabiliserait ensuite progressivement autour de 3,5 % à 3,7 % entre 2028 et 2030.

Tableau 4 : Projections de l'inflation (%)

Indicateur	2026	2027	2028	2029	2030
Inflation moyenne annuelle	7,48	3,26	3,51	3,63	3,68
Inflation en fin de période (glissement annuel en décembre)	5,37	3,39	3,57	3,65	—

La trajectoire projetée traduit une normalisation progressive des prix après le choc inflationniste de 2026. Le retour de l'inflation moyenne vers 3,3 % en 2027 serait compatible avec un apaisement des tensions sur les prix importés et une atténuation des effets des ajustements de prix intervenus en 2026. À moyen terme, cette évolution contribuerait à améliorer la prévisibilité de l'environnement économique et à faciliter la programmation des dépenses publiques en termes nominaux.

C. Secteur extérieur, taux d'intérêt et taux de change

a. Secteur extérieur

Les comptes extérieurs se sont redressés en 2025. Selon le cadrage macroéconomique (MFT), le déficit du compte courant s'est réduit à 709,1 millions de dollars, soit 6,1 % du PIB, contre 966,5 millions de dollars (8,8 % du PIB) en 2024. Les exportations de biens et services ont progressé de 9,1 %, à 4,98 milliards de dollars, tandis que les importations n'ont augmenté que de 5,4 %, à 6,06 milliards de dollars. Le déficit des échanges de biens et services s'est ainsi resserré à 1,08 milliard de dollars (9,3 % du PIB), contre 1,19 milliard de dollars (10,8 % du PIB) en 2024. L'année a également été marquée par le démarrage des exportations de gaz naturel liquéfié du champ Grand Tortue Ahmeyim (GTA), avec dix-huit cargaisons de GNL et une première cargaison de condensats ; les exportations d'hydrocarbures sont estimées à 185,7 millions de dollars en 2025.

En 2026, la situation extérieure bénéficie de la montée en régime des exportations gazières, mais reste exposée à la progression de la demande d'importations. Les comptes nationaux trimestriels indiquent notamment une augmentation de 31,1 % en volume des importations de biens au deuxième trimestre par rapport à la même période de l'année précédente.

Le solde du compte courant s'améliorerait sensiblement, passant d'un déficit d'environ 6,1 % du PIB en 2025 à un excédent de 1,2 % en 2026. Il reviendrait ensuite à proximité de l'équilibre en 2027 et 2028, avant de se dégrader progressivement pour atteindre un déficit d'environ 2,8 % du PIB en 2030.

La trajectoire projetée fait également apparaître une amélioration de la couverture des réserves internationales, qui atteindrait environ 5,2 mois d'importations en 2026 et progresserait graduellement jusqu'à 5,7 mois à l'horizon 2030. Cette trajectoire renforcerait la capacité de l'économie à faire face aux chocs extérieurs. Sa réalisation demeure néanmoins tributaire des recettes d'exportation extractives, de la dynamique des importations et des autres flux de la balance des paiements.

b. Monnaie, crédit et taux d'intérêt

En 2025, la masse monétaire au sens large a progressé de 14,3 % sur un an à fin décembre. Cette hausse a notamment été soutenue par l'augmentation des créances nettes du système bancaire sur l'État, de 44,6 %, dans un contexte de développement du marché des titres publics. Le crédit au secteur privé a progressé de 12,2 %, indiquant le maintien d'un financement de l'activité économique.

Face à la reprise des tensions inflationnistes, la Banque Centrale de Mauritanie a renforcé l'orientation de sa politique monétaire. Lors de sa réunion du 14 juillet 2026, le Conseil de politique monétaire a relevé le taux directeur de 25 points de base, le portant de 6,50 % à 6,75 %. Le taux de la facilité de prêt a été porté à 7,00 %, tandis que celui de la facilité de dépôt est demeuré à 2,00 %. Cette décision vise à contenir les pressions inflationnistes et à consolider les anticipations de stabilité des prix.

En matière de financement de l'économie, le MFT maintient également, dans son scénario de référence, le taux moyen de prêt en monnaie nationale à environ 10,4 % et le taux moyen de prêt en devises étrangères à 9,25 % sur la période de projection. Compte tenu du recul prévu de l'inflation après 2026, le taux moyen effectif réel des prêts augmenterait sensiblement, passant d'environ 2,7 % en 2026 à près de 6,9 % en 2027, avant de se stabiliser autour de 6,5 % à 6,7 % sur le reste de la période.

Cette évolution signifie qu'à taux nominaux inchangés, la diminution de l'inflation accroîtrait le coût réel du crédit. Des conditions de financement réelles plus élevées pourraient modérer la progression de la consommation privée et de l'investissement, ce qui justifie de suivre leur évolution lors de l'analyse des perspectives de croissance non extractive.

c. Taux de change

La transition vers un régime de change plus flexible s'est poursuivie. Les indicateurs du taux de change effectif nominal et réel mentionnés dans le cadrage traduisent un ajustement de la compétitivité extérieure. Il convient toutefois de distinguer ces indicateurs effectifs, calculés par rapport aux monnaies des partenaires commerciaux, du taux bilatéral MRU/USD utilisé pour les projections du modèle MFT.

Dans son scénario de référence, le MFT retient une dépréciation nominale du taux de change de 1 % par an à partir de 2026. Sur cette base, le taux de change moyen passerait d'environ 40,02 MRU pour un dollar en 2026 à 40,42 en 2027, 40,83 en 2028, 41,24 en 2029 et 41,65 en 2030.

Tableau 5 : Projections du taux de change selon le modèle MFT

Indicateur	2026	2027	2028	2029	2030
Taux de change moyen (MRU/USD)	40,02	40,42	40,83	41,24	41,65

D. Analyse du profil de la dette publique – premier semestre 2026

Au 30 juin 2026, l'encours nominal de la dette publique s'établit à 195,07 milliards MRU, contre 191,00 milliards MRU à fin juin 2025, soit une progression de 2,13 % sur un an. Par rapport à fin décembre 2025 (196,33 milliards MRU), l'encours diminue de 0,64 %. Cette évolution annuelle modérée recouvre des trajectoires distinctes : une réduction de la dette extérieure et une augmentation de la dette intérieure. Le portefeuille demeure majoritairement extérieur, à hauteur de 82,37 %, contre 84,50 % un an auparavant.

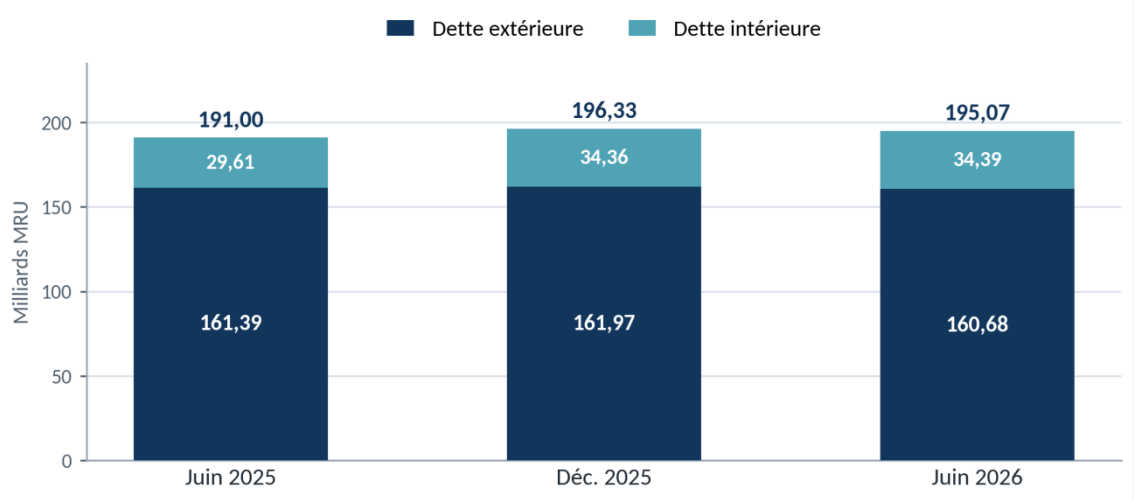
1. Évolution et composition du portefeuille

Tableau 6 : Structure et évolution de l'encours de la dette publique (milliards MRU)

Indicateur	Juin 2025	Déc. 2025	Juin 2026	Var. annuelle
Dette totale	191,00	196,33	195,07	+2,13 %
Dette extérieure	161,39	161,97	160,68	−0,44 %
Dette intérieure	29,61	34,36	34,39	+16,16 %
Part extérieure	84,50 %	82,50 %	82,37 %	−2,13 pts
Part intérieure	15,50 %	17,50 %	17,63 %	+2,13 pts

Source : Direction de la dette publique (DDP), Bulletin statistique T2 2026.

Figure 10 : Évolution de la structure de la dette publique (milliards MRU)



La hausse de la dette intérieure sur douze mois (+4,78 milliards MRU) dépasse la diminution de l'encours extérieur (−0,71 milliard MRU). Elle traduit un poids accru des instruments domestiques dans le financement, sans remettre en cause la prédominance des engagements extérieurs. La comparaison des encours en MRU tient compte des effets de conversion des dettes libellées en devises : leur variation ne se réduit pas à la différence entre nouveaux tirages et remboursements.

2. Structure de la dette extérieure et exposition aux risques

La dette extérieure atteint 160,68 milliards MRU. Les créanciers multilatéraux en détiennent 99,21 milliards MRU (61,74 %) et les créanciers bilatéraux 61,48 milliards MRU (38,26 %). Au sein du portefeuille multilatéral, 74,00 milliards MRU relèvent de financements concessionnels, soit 74,59 % de cette catégorie ; 53,12 milliards MRU des créances bilatérales sont classés au titre de l'aide publique au développement, soit 86,41 % des engagements bilatéraux. Ces catégories n'étant pas strictement identiques, leurs proportions ne doivent pas être additionnées pour établir un taux global de concessionnalité.

Tableau 7 : Principales caractéristiques de la dette extérieure au 30 juin 2026

Composante	Encours (Md MRU)	Part / indication
Multilatérale	99,21	61,74 % de l'extérieure
Bilatérale	61,48	38,26 % de l'extérieure
Taux fixe	160,57	99,93 % de l'extérieure
Taux variable	0,11	0,07 % de l'extérieure
Libellée en KWD	55,63	34,62 % de l'extérieure
Libellée en DTS	47,03	29,27 % de l'extérieure
Libellée en USD	34,96	21,76 % de l'extérieure

Source : DDP, Bulletin statistique T2 2026, tableaux 3, 5 et 8.

La quasi-totalité de la dette extérieure est assortie de taux fixes, ce qui limite l'exposition immédiate à une hausse des taux d'intérêt. En revanche, sa libellisation en devises constitue le principal canal de transmission du risque de change au coût de l'endettement exprimé en MRU. Les engagements en dinars koweïtiens, droits de tirage spéciaux et dollars américains représentent ensemble près de 85,7 % de l'encours extérieur. La diversification des monnaies ne supprime donc pas la sensibilité du portefeuille aux mouvements des taux de change.

3. Dette intérieure et développement du marché des titres

À fin juin 2026, la dette intérieure représente 34,39 milliards MRU. Les valeurs du Trésor totalisent 29,97 milliards MRU, soit 87,14 % de la dette intérieure ; la créance de la Banque centrale de Mauritanie sur l'État s'élève à 4,42 milliards MRU (12,86 %). Le portefeuille de titres se répartit entre bons du Trésor classiques (12,60 milliards MRU), bons islamiques (3,30 milliards MRU) et obligations du Trésor (14,08 milliards MRU). Les obligations représentent ainsi près de 47 % de l'encours des valeurs du Trésor.

La présence d'obligations de deux à dix ans contribue à diversifier les échéances et s'inscrit dans l'objectif d'allongement des maturités retenu par la SDMT 2026-2028. La coexistence de bons à court terme et d'obligations de maturité plus longue souligne néanmoins la nécessité d'une gestion régulière du calendrier des remboursements et des renouvellements de titres.

4. Tirages, remboursements et service de la dette

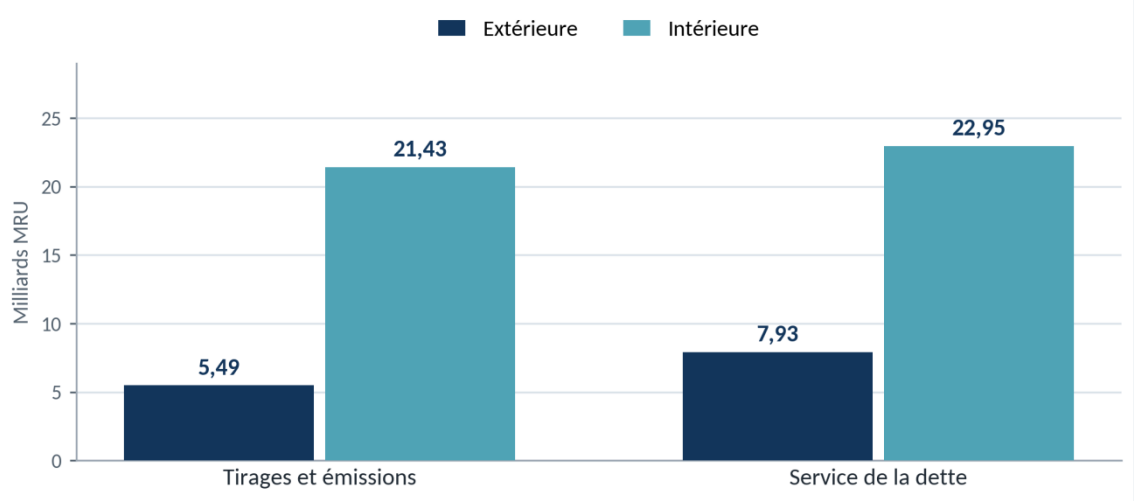
Sur les six premiers mois de 2026, les tirages et émissions atteignent 26,92 milliards MRU, dont 5,49 milliards MRU de tirages extérieurs et 21,43 milliards MRU d'émissions intérieures. Le service total de la dette représente 30,88 milliards MRU, composé de 29,18 milliards MRU de remboursements en principal et de 1,70 milliard MRU d'intérêts et commissions. La dette intérieure concentre 22,95 milliards MRU du service, soit 74,31 % du total, reflétant notamment le rythme de rotation des titres de court terme.

Tableau 8 : Opérations de dette au premier semestre 2026 (milliards MRU)

Opérations	Extérieure	Intérieure	Total
Tirages / émissions	5,49	21,43	26,92
Remboursement du principal	6,53	22,64	29,18
Intérêts et commissions	1,40	0,30	1,70
Service total	7,93	22,95	30,88

Source : DDP, Bulletin statistique T2 2026, tableau 1. Flux cumulés du 1er janvier au 30 juin 2026.

Figure 11 : Tirages, émissions et service de la dette au premier semestre 2026



Le service excède les tirages et émissions de 3,96 milliards MRU sur le semestre. Cet écart correspond à une comparaison de flux bruts de dette et ne doit pas être assimilé au besoin de financement budgétaire ni à la variation mécanique de l'encours. La part élevée du service intérieur met en évidence l'importance des refinancements successifs, tandis que le service extérieur résulte d'un profil d'amortissement plus étalé.

5. Perspectives et cohérence avec la SDMT 2026-2028

La SDMT 2026-2028 privilégie une combinaison de financements extérieurs concessionnels et semi-concessionnels et d'un allongement progressif des maturités de la dette intérieure. Les données de juin 2026 confirment la pertinence de cette orientation : le poids des créanciers officiels et des taux fixes constitue un facteur de maîtrise du coût, alors que la prédominance des devises maintient une exposition au change et que le service intérieur appelle une attention particulière au refinancement.

À titre de repère stratégique, la SDMT estimait, pour son portefeuille projeté à fin 2025, que 48,5 % de la dette intérieure arriverait à échéance dans un an, contre 7,9 % pour la dette extérieure. Ces indicateurs prospectifs de la stratégie ne sont pas des mesures actualisées au 30 juin 2026 ; ils éclairent toutefois le choix de renforcer les instruments domestiques de plus longue durée. Les perspectives de financement reposent ainsi sur un équilibre entre conditions concessionnelles, diversification des créanciers, développement du marché intérieur et maîtrise des risques de change et de refinancement.

Enfin, le bulletin couvre l'administration centrale, la BCM et la SNIM et présente les encours en valeur nominale, hors allocations de DTS. Les garanties de l'État constituent des engagements conditionnels distincts de cet encours ; le bulletin mentionne notamment une garantie de 700 millions MRU accordée en février 2026 à Mauritanie Airlines, non appelée à la date de publication.

Sources : Ministère des Finances, Direction de la dette publique, Bulletin statistique de la dette publique au titre du deuxième trimestre 2026 (juillet 2026) ; Stratégie de gestion de la dette à moyen terme 2026-2028 (octobre 2025).

II-2. Perspectives de la croissance économique et de l'inflation (2026-2029)

II-2-1. Perspectives de la croissance

L'analyse des perspectives macroéconomiques distingue les résultats observés en 2025 et au premier semestre 2026, établis à partir des comptes nationaux trimestriels de l'ANSADE, et les projections pour 2027-2029, issues du modèle MFT.

En 2025, le produit intérieur brut (PIB) réel a progressé de 3,6 %, après 5,9 % en 2024 et 6,8 % en 2023. Ce ralentissement s'explique principalement par la contraction du secteur secondaire, dont la valeur ajoutée a reculé de 4,3 %, sous l'effet du repli des activités extractives (−10,4 %). À l'inverse, le secteur primaire a progressé de 5,9 % et le secteur tertiaire de 5,3 %, contribuant à soutenir l'activité malgré les difficultés du secteur extractif.

La conjoncture s'est nettement améliorée au premier semestre 2026. Selon l'ANSADE, le PIB réel a augmenté de 8,0 % par rapport au premier semestre 2025, contre 3,5 % sur la même période un an auparavant. Cette accélération s'explique principalement par le redressement des activités extractives, mais également par le renforcement de la croissance du secteur tertiaire. Le PIB réel a progressé de 9,5 % en glissement annuel au premier trimestre 2026 et de 6,6 % au deuxième trimestre.

Tableau 9 : Évolution de la croissance réelle par secteur — données observées de l'ANSADE (%)

Secteurs et branches	2025 (année entière)	Premier semestre 2026
Secteur primaire	**5,9**	**4,9**
Secteur secondaire	**–4,3**	**7,1**
dont : activités extractives	−10,4	10,1
Activités manufacturières	3,5	2,5
Bâtiment et travaux publics	7,9	3,5
Secteur tertiaire	**5,3**	**8,0**
Taxes nettes sur les produits	18,8	19,3
PIB aux prix du marché	**3,6**	**8,0**

Source : ANSADE, comptes nationaux trimestriels, séries en volume aux prix chaînés de 2014.

Note : les taux de 2025 portent sur l'année entière, tandis que ceux de 2026 correspondent à la variation du premier semestre par rapport au premier semestre 2025. Ils ne représentent donc pas deux périodes de même durée.

Les données nominales confirment par ailleurs la progression de l'activité. Le PIB en valeur a atteint 492,4 milliards MRU en 2025, contre 429,7 milliards MRU en 2024. Au premier semestre 2026, il s'est établi à 284,8 milliards MRU, contre 231,5 milliards MRU un an auparavant, soit une hausse de 23,0 %. Cette

progression nominale, supérieure à la croissance réelle, traduit également les effets des prix et de la composition de la production.

Perspectives pour la période 2027-2029

Pour les années de projection, le scénario de référence du modèle MFT prévoit une croissance réelle du PIB de 5,0 % en 2027, de 4,2 % en 2028 et de 3,7 % en 2029. Ce profil correspond à une décélération progressive de l'activité après la phase de montée en puissance du secteur extractif.

Tableau 10 : Principaux agrégats macroéconomiques — projections du MFT (%)

Indicateur	2027	2028	2029
Croissance du PIB réel	**5,0**	**4,2**	**3,7**
Croissance du secteur primaire	4,2	4,6	4,9
Croissance du secteur secondaire	8,4	3,9	3,8
dont : activités extractives	12,8	3,1	2,2
Activités manufacturières	3,3	3,6	5,0
Bâtiment et travaux publics	6,0	6,0	6,0
Croissance du secteur tertiaire	3,8	3,9	3,5
Consommation privée réelle	4,3	4,2	3,8
Consommation publique réelle	−0,4	−0,1	−0,4
Formation brute de capital fixe réelle	6,4	5,7	5,0
Exportations de biens et services, en volume	7,5	4,6	4,1
Importations de biens et services, en volume	5,7	4,9	4,3

Source : modèle MFT Mauritanie.

La trajectoire projetée demeure fortement influencée par les activités extractives. Leur croissance atteindrait 12,8 % en 2027, avant de ralentir à 3,1 % en 2028 et à 2,2 % en 2029. Cette évolution traduit le profil de production retenu dans le modèle et implique que le rythme de croissance globale restera sensible aux volumes extraits, au calendrier de production gazière et minière et aux conditions des marchés internationaux.

Le secteur primaire conserverait une dynamique favorable, sa croissance s'accélérant progressivement de 4,2 % en 2027 à 4,9 % en 2029. Le secteur tertiaire continuerait, pour sa part, à progresser à un rythme proche de 3,5 % à 3,9 %. Ces évolutions contribueraient à soutenir l'activité non extractive, même si elles ne suffiraient pas à supprimer la dépendance de la croissance globale aux performances du secteur extractif.

Du côté de la demande, la consommation privée resterait un facteur de soutien, avec une progression de 4,3 % en 2027, puis de 3,8 % en 2029. La formation brute de capital fixe progresserait de 6,4 % en 2027 et de 5,0 % en 2029, soutenant les capacités productives. À l'inverse, la consommation publique réelle diminuerait légèrement sur la période. Cette évolution est cohérente avec une maîtrise de la demande publique, mais ne préjuge pas directement de la trajectoire des dépenses nominales de l'État.

Les exportations de biens et services augmenteraient de 7,5 % en 2027, avant de ralentir à 4,1 % en 2029. Les importations suivraient également une progression positive, mais moins rapide à partir de 2028. Cette dynamique doit être suivie au regard des résultats récents du commerce extérieur et de la montée en régime des exportations gazières.

II-2-2. Perspectives de l'inflation

Après la modération observée en 2023-2025, avec une inflation moyenne passée de 4,9 % en 2023 à 2,3 % en 2024 puis à 1,6 % en 2025, les tensions inflationnistes se sont nettement renforcées en 2026.

Selon l'ANSADE, l'indice national des prix à la consommation a progressé de 0,6 % en septembre 2026 par rapport au mois précédent. L'inflation en glissement annuel a atteint 9,3 %, tandis que le taux calculé sur les douze derniers mois s'est établi à 6,3 %. Ces deux indicateurs témoignent de la persistance des pressions sur les prix intérieurs et doivent être distingués de l'inflation moyenne annuelle, qui ne peut être définitivement établie pour 2026 avant la clôture de l'année.

Pour la période de projection, le modèle MFT prévoit un reflux de l'inflation moyenne à 3,3 % en 2027, puis une stabilisation à 3,5 % en 2028 et 3,6 % en 2029. L'inflation en fin de période suivrait une évolution comparable, passant à 3,4 % en 2027, puis à 3,6 % en 2028 et 3,7 % en 2029.

Tableau 11 : Inflation observée et projections du modèle MFT (%)

Indicateur	2025 (ANSADE)	Sept. 2026 (observé)	2027 (MFT)	2028 (MFT)	2029 (MFT)
Inflation moyenne annuelle	1,6	—	3,3	3,5	3,6
Inflation en fin de période, en glissement annuel	4,1	9,3*	3,4	3,6	3,7

** Glissement annuel observé en septembre 2026, non comparable à l'inflation moyenne annuelle prévisionnelle de 7,48 % pour 2026 ni à l'inflation de fin d'année projetée à 5,37 %.*

Source : ANSADE, notes mensuelles de l'indice national des prix à la consommation ; modèle MFT Mauritanie.

La désinflation projetée à partir de 2027 traduit une normalisation progressive des prix après les tensions observées en 2026. Elle suppose notamment un apaisement des pressions sur les produits alimentaires et énergétiques, une modération de l'inflation importée et une stabilisation graduelle des conditions macroéconomiques. Si cette trajectoire se réalisait, l'inflation moyenne resterait inférieure à la cible de 4 % retenue par la Banque Centrale de Mauritanie.

Le déflateur du PIB évoluerait différemment de l'indice des prix à la consommation. D'après le MFT, sa croissance atteindrait environ 2,3 % en 2027, puis 3,7 % en 2028 et 3,5 % en 2029. Le déflateur mesure l'évolution des prix de l'ensemble de la production intérieure, tandis que l'indice des prix à la consommation mesure les prix supportés par les ménages. Les deux indicateurs peuvent donc suivre des trajectoires différentes, notamment lorsque la composition de la production extractive ou les prix à l'exportation évoluent fortement.

La trajectoire d'inflation retenue dans le cadrage macro-budgétaire du 14 octobre 2026 demeure prévisionnelle. Elle repose sur une inflation moyenne de 7,48 % en 2026 et de 3,26 % en 2027. Le glissement annuel observé de 9,3 % en septembre 2026 ne doit pas être assimilé à une prévision de fin d'année : celle-

ci s'établit à 5,37 % dans le scénario MFT, sous l'hypothèse d'un reflux des pressions sur les prix au dernier trimestre.

Sources : ANSADE, comptes nationaux trimestriels, note sur la croissance économique au deuxième trimestre 2026, septembre 2026 ; ANSADE, note mensuelle de l'INPC de septembre 2026 ; modèle MFT Mauritanie.

III. Mise en œuvre de la SCAPP : bilan du plan 2021-2025 et perspectives 2026-2030

III-1. Cadre général et évolution macroéconomique

Adoptée en 2016, la SCAPP est le cadre de référence du développement national jusqu'en 2030. Son deuxième plan d'action, qui couvrait 2021-2025, vient de s'achever. Il reposait sur trois leviers : croissance forte, durable et inclusive ; capital humain et services sociaux de base ; gouvernance. Ces leviers se déclinaient en neuf chantiers, 41 interventions prioritaires et 244 projets, suivis par 154 indicateurs. Ce bilan s'appuie sur le RAMO 2025 du MAED. C'est un outil de suivi annuel, pas une évaluation d'impact, et plusieurs indicateurs n'y sont pas renseignés pour 2025.

Sur la période, la croissance du PIB réel a été de 4,8 % par an en moyenne, avec un profil heurté : 0,7 % en 2021, 6,8 % en 2022 et en 2023, 5,9 % en 2024 et 3,6 % en 2025. Le tertiaire a été le moteur le plus régulier (+7,1 % par an), devant le primaire (+3,2 %). Le secondaire n'a progressé que de 1,3 % par an, au gré de la production minière. Les grands équilibres ont été préservés : l'inflation a été ramenée de 9,6 % en 2022 à 1,6 % en 2025, les recettes publiques atteignent 22 % du PIB, les réserves avoisinent 2,2 milliards USD (plus de cinq mois d'importations hors extractif) et la dette publique recule à 41,5 % du PIB.

III-2. Croissance forte, durable et inclusive

Secteurs productifs. L'agriculture a connu une bonne année : 390 977 t de céréales (+10 %), couvrant 41 % des besoins. Le riz couvre 113 % des besoins, avec un rendement de 5,93 t/ha (cible 5,62). Le blé et l'orge en couvrent moins de 1 %. La production maraîchère bondit à 255 752 t, contre 161 020 t en 2024. La viande rouge contrôlée progresse de près de 8 %, à 311 500 t. La pêche remonte à 4,44 % du PIB (cible 5,4 %). Elle compte 130 979 emplois directs, au-delà de la cible de 100 000. Les industries extractives pèsent 19,76 % du PIB (cible 18 %). En revanche, le champ de Bir Allah n'a pas été développé et la phase 3 de GTA n'a pas commencé. Le chantier a été bien financé, avec 95,7 % des crédits décaissés. La diversification reste toutefois inachevée et la dépendance à l'extractif expose le pays aux chocs extérieurs.

Infrastructures et environnement. L'accès à l'électricité atteint 58 % (cible 85 % en 2030), avec un fort contraste : 97 % des ménages urbains sont raccordés, contre 12 % des ruraux (cible 50 %). Les énergies renouvelables représentent 48 % de la consommation finale. Le réseau bitumé compte 6 939 km (cible 7 500) et 83 % de la population vit à moins de 2 km d'une route. La fibre optique atteint 10 860 km, au-delà des 8 000 km visés. En revanche, 35 % de la population vit toujours dans un logement précaire. Les projets souffrent de retards liés aux études, à la mobilisation des financements et à la passation des marchés : le taux de décaissement est de 83,7 %. Le changement climatique reste une menace majeure pour la production et la sécurité alimentaire.

III-3. Capital humain et services sociaux

Éducation et formation. L'effort budgétaire est réel : 23 755 millions MRU en 2025, soit 4,4 % du PIB, au-dessus de la norme de 4 %. Ce montant est toutefois tiré de la loi de finances initiale, non des dépenses exécutées. 2 343 enseignants et 838 prestataires ont été recrutés, et 1,5 million de manuels distribués. Les résultats restent en deçà des ambitions. La préscolarisation a presque doublé, à environ 20 %, pour une

cible de 50 %. Le taux net de scolarisation au fondamental n'est que de 56 % et le taux d'achèvement de 65,6 % (cible 92 %). La formation professionnelle diplômante a accueilli 12 650 jeunes sur les 16 118 visés, et les projets du secteur ne sont décaissés qu'à 41 %.

Santé. La couverture maladie s'étend : la CNAM compte 870 091 assurés, plus du double de 2019, et la CNASS 220 480 adhérents. Les indicateurs restent pourtant préoccupants. La mortalité maternelle est de 498 pour 100 000 naissances (cible 140) et la mortalité infanto-juvénile de 46,2 ‰ (cible 25 ‰). La malnutrition chronique touche 24 % des enfants. Le pays ne compte que 3 médecins pour 10 000 habitants (norme OMS : 10), dont 96 % exercent en ville.

Emploi et protection sociale. L'emploi est le point faible du bilan. Le chômage passe de 12,29 % à 13,12 % entre fin 2024 et fin 2025 ; il atteint 22,17 % chez les jeunes et 21,29 % chez les femmes. En ajoutant le sous-emploi et la main-d'œuvre potentielle, la sous-utilisation de la main-d'œuvre atteint 32,9 %, soit près de 587 000 personnes. Les 24 272 opportunités d'emploi soutenues par les programmes publics restent sans commune mesure avec ces besoins. Les filets sociaux se sont, à l'inverse, étendus. Tekavoul a touché 146 882 ménages (1,1 milliard MRU) et Temwine 131 550 ménages. L'assistance alimentaire a bénéficié à 107 444 ménages. Le budget ordonnancé du chantier a augmenté de 26,3 %, à 10,04 milliards MRU.

III-4. Gouvernance

La décentralisation a progressé sur le plan des textes : un Code des collectivités territoriales est en préparation, une feuille de route sur le transfert des compétences a été élaborée et les performances communales sont désormais évaluées. L'année 2025 a été riche en réformes économiques : nouveau Code des investissements, loi sur la résolution bancaire, trois lois anticorruption (dont la déclaration de patrimoine des agents publics) et loi sur les établissements et sociétés publics. Les indicateurs restent contrastés. Trois cibles sont atteintes : 55 % d'adultes bancarisés, un service de la dette à 7 % des exportations et un score ODIN de 42. L'indice de perception de la corruption stagne en revanche à 30/100 (cible 40). Seuls 50 services en ligne sont disponibles sur les 110 prévus.

III-5. Bilan global et perspectives 2026-2030

Le RAMO 2025 juge le bilan du deuxième plan globalement positif. Il en tire quatre enseignements : la stabilité macroéconomique a créé un cadre favorable à l'action publique ; les investissements dans les infrastructures et le capital humain ont renforcé les bases du développement ; la protection sociale a montré son utilité face aux chocs ; la modernisation de l'administration est un levier d'efficacité. Les limites restent nettes : faible diversification, emplois productifs insuffisants, disparités territoriales et vulnérabilité climatique. S'y ajoutent une coordination intersectorielle faible et un suivi-évaluation qui laisse de nombreux indicateurs sans valeur. La croissance reste tributaire des volumes miniers et, désormais, gaziers.

Tableau 12 : Principaux indicateurs de suivi de la SCAPP

Indicateur	2025	Cible du plan	Appréciation
Rendement du riz (t/ha)	5,93	5,62	Atteinte
Part des industries extractives dans le PIB	19,76 %	18 %	Atteinte
Réseau de fibre optique (km)	10 860	8 000	Atteinte

Indicateur	2025	Cible du plan	Appréciation
Adultes disposant d'un compte bancaire ou mobile	55 %	50 %	Atteinte
Part de la pêche dans le PIB	4,44 %	5,4 %	En cours
Ménages ruraux ayant accès à l'électricité	12 %	50 %	En cours
Taux de préscolarisation	20 %	50 %	En cours
Jeunes en formation professionnelle diplômante	12 650	16 118	En cours
Mortalité des enfants de moins de 5 ans*	46,2 ‰	25 ‰	En cours
Indice de perception de la corruption (sur 100)	30	40	En cours
Services en ligne transactionnels	50	110	En cours

*Source : MAED, RAMO 2025 (juillet 2026). * Dernière valeur disponible (2024).*

Pour le troisième plan d'action (2026-2030), le RAMO retient huit priorités : (1) accélérer la transformation structurelle ; (2) renforcer la compétitivité des secteurs productifs ; (3) améliorer la qualité de l'éducation et de la santé ; (4) créer massivement des emplois pour les jeunes ; (5) renforcer la résilience climatique ; (6) étendre la protection sociale ; (7) consolider la décentralisation ; (8) approfondir les réformes de gouvernance. Le démarrage du plan coïncide avec le passage au budget-programmes, qui devrait mieux relier les priorités de la SCAPP aux crédits et au suivi de la performance.

III-6. Exécution des programmes prioritaires (au 30 septembre 2026)

Issus du programme présidentiel « Mon ambition pour la Patrie », deux programmes font l'objet d'un suivi rapproché.

- **Programme de Nouakchott (phase I).** Doté de 5,7 milliards MRU, il est presque achevé : 87,82 % d'avancement physique, mais 148,82 % du délai consommé. Le réseau électrique et l'éclairage public ont été modernisés et les voiries sont terminées.
- **PPGASLD.** 26,4 milliards MRU sur 2025-2027 pour 7 000 interventions dans 11 wilayas. Onze mois après son lancement, 12,44 milliards MRU sont engagés ; l'avancement physique est de 50,77 % pour 71,76 % du délai. L'élevage (71 %) est le plus avancé ; l'eau potable (13 %) est le moins avancé.
- **Marchés publics d'investissement.** 104 marchés actifs pour 64,48 milliards MRU engagés : 56,65 % d'avancement physique et 37,76 % de décaissement, pour 127,15 % des délais consommés. Quatre départements concentrent près de 81 % des montants : énergie et pétrole, hydraulique, équipement et transports, habitat.

IV. Finances publiques 2025-2026

IV-1. Résultats de l'exercice 2025

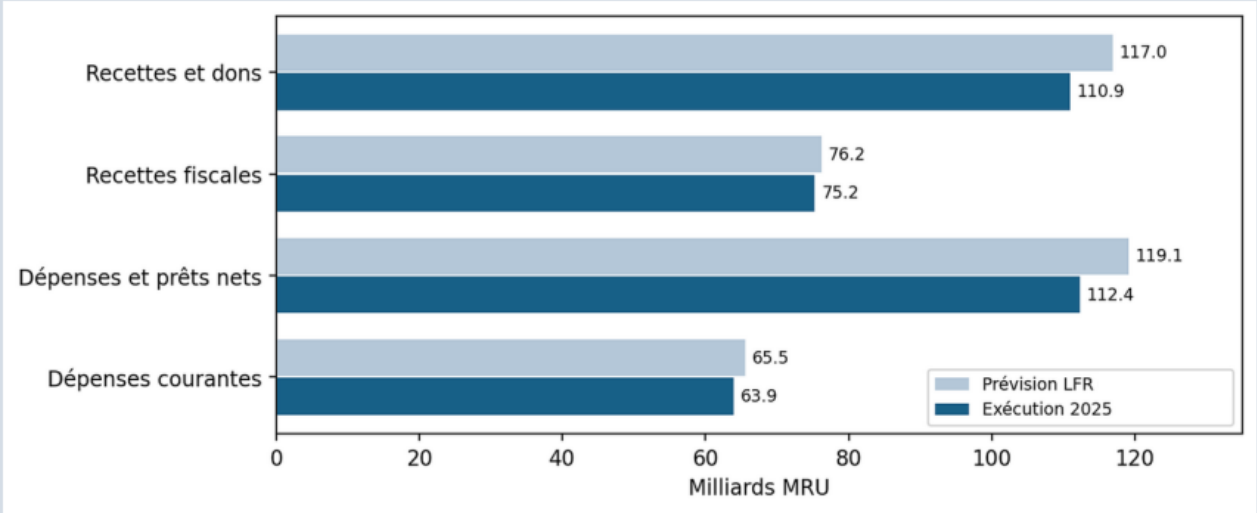
En 2025, les recettes et dons se sont élevés à 110,92 milliards MRU, contre 95,95 milliards MRU en 2024, soit une progression de 15,6 %. Les recettes fiscales ont atteint 75,24 milliards MRU, en hausse de 16,8 %, et constituent le principal moteur de l'augmentation des ressources publiques. Les recettes non fiscales se sont établies à 28,85 milliards MRU et les dons à 5,09 milliards MRU. Les recettes fiscales représentent ainsi près de 68 % de l'ensemble des recettes et dons.

Les dépenses et prêts nets ont atteint 112,36 milliards MRU en 2025, contre 101,79 milliards MRU en 2024, soit une augmentation de 10,4 %. Les dépenses courantes se sont élevées à 63,87 milliards MRU, dont 28,61 milliards MRU de salaires et traitements. Le solde global, dons compris, ressort à −1,43 milliard MRU, contre −5,85 milliards MRU en 2024. La progression plus rapide des recettes que des dépenses a ainsi contribué à l'amélioration du solde global.

Tableau complémentaire A : Synthèse de l'exécution du budget 2025 (milliards MRU)

Agrégat	2024	LFR 2025*	2025	Réalisation
Recettes et dons	95,95	116.96	110.92	94.8 %
Recettes fiscales	64.43	76.20	75.24	98.7 %
Recettes non fiscales	25.77	29.68	28.85	97.2 %
Dons	5.14	8.80	5.09	57.9 %
Dépenses et prêts nets	101.79	119.11	112.36	94.3 %
Dépenses courantes	64.41	65.54	63.87	97.4 %
Salaires et traitements	26.31	28.63	28.61	99.9 %
Intérêts de la dette	4.26	3.98	3.59	90.2 %

Figure 12 : Prévisions révisées et exécution 2025



Analyse des résultats de l'exercice 2025

Les recettes et dons ont augmenté de 14,98 milliards MRU en 2025, tandis que les dépenses et prêts nets progressaient de 10,56 milliards MRU. Ce différentiel de croissance a réduit le besoin de financement associé au solde global. La comparaison des deux exercices met en évidence une évolution favorable du solde d'ensemble, sans préjuger de la dynamique propre à chaque catégorie de recettes et de dépenses.

La fiscalité demeure la principale composante des ressources publiques : les recettes fiscales représentent 67,8 % des recettes et dons. Leur progression annuelle de 10,82 milliards MRU contribue largement à l'augmentation des ressources. Les recettes non fiscales complètent cette mobilisation, tandis que les dons conservent une contribution distincte au financement des opérations budgétaires.

Les dépenses courantes représentent environ 56,8 % des dépenses et prêts nets. Au sein de cet ensemble, les salaires et traitements, à 28,61 milliards MRU, comptent pour près de 44,8 % des dépenses courantes. Les intérêts de la dette publique s'établissent à 3,59 milliards MRU, contre 4,26 milliards MRU en 2024. La structure des dépenses souligne le poids des charges de fonctionnement et l'importance de l'investissement dans l'exécution annuelle.

Le solde primaire hors secteurs extractifs s'établit à −14,60 milliards MRU en 2025, contre −15,32 milliards MRU en 2024. Son évolution apporte un éclairage complémentaire à celle du solde global : elle permet de suivre la position budgétaire en isolant les composantes extractives et les intérêts selon le champ de cet indicateur.

IV-2. Exécution du budget 2026 à fin septembre

IV-2-1. Recettes publiques

Aperçu général

À fin septembre 2026, les recettes totales et dons se sont établis à 93,75 milliards MRU contre 80,20 milliards MRU à fin septembre 2025, soit une évolution de 16,9 %. Le taux de réalisation de la prévision annuelle ajustée figurant dans le TOFE atteint 67,2 %, contre 68,6 % à la même date en 2025. Cette évolution reflète une progression des encaissements sur les neuf premiers mois, tandis que la comparaison au budget annuel doit tenir compte du calendrier propre à chaque catégorie de recettes. Elle repose principalement sur les recettes fiscales, dont la contribution à la hausse est prépondérante.

Les recettes fiscales s'établissent à 68,71 milliards MRU à fin septembre 2026, contre 54,17 milliards MRU un an plus tôt, soit une augmentation de 26,8 %. Les impôts sur les bénéfices et revenus nets atteignent 29,77 milliards MRU, en hausse de 42,6 %. Les encaissements au titre des BIC et BNC représentent 13,12 milliards MRU, dont 7,71 milliards MRU associés aux activités extractives. Ces résultats soulignent le rôle conjoint de la fiscalité sur les revenus et des activités extractives dans la progression des recettes.

Les taxes sur les biens et services s'élèvent à 24,49 milliards MRU, soit une hausse de 11,6 %. La TVA atteint 17,79 milliards MRU, répartis entre 5,89 milliards MRU de TVA intérieure et 11,90 milliards MRU de TVA à l'importation. Les taxes sur le commerce international s'établissent à 13,16 milliards MRU, contre 10,02 milliards MRU à fin septembre 2025. La progression de ces prélèvements complète celle de la fiscalité sur les revenus et contribue à la diversification des sources de recettes fiscales.

Les recettes non fiscales, au périmètre de la ligne correspondante du TOFE, ressortent à 21,20 milliards MRU, contre 20,68 milliards MRU à fin septembre 2025. Les dons atteignent 1,95 milliard MRU, principalement sous forme de dons projets. Les recettes pétrolières et gazières s'élèvent à 2,90 milliards MRU, dont 1,01 milliard de composante fiscale déjà intégré aux recettes fiscales et 1,89 milliard de composante non fiscale présentée distinctement. Pour la reconstitution du total de 93,75 milliards MRU, seule cette seconde composante s'ajoute aux recettes fiscales, aux autres recettes non fiscales et aux dons.

Précision de périmètre : la référence annuelle de 24,99 milliards MRU appliquée aux recettes non fiscales dans le TOFE correspond aux rubriques pêche, mines et dividendes/redevances. Le montant de 36,70 milliards MRU du cadrage budgétaire regroupe, en outre, les autres recettes non pétrolières, les comptes spéciaux et les recettes en capital. Le taux d'exécution de 84,9 % est donc propre au premier périmètre et ne doit pas être transposé au second.

Tableau complémentaire B : Évolution des recettes à fin septembre 2025 et 2026 (milliards MRU)

Agrégat	Sept. 2025	Sept. 2026	Variation	LFR 2026 (TOFE)*	Taux 2026
Recettes et dons	80,20	93,75	16,9 %	139,52	67,2 %
Recettes fiscales	54,17	68,71	26,8 %	93,72	73,3 %
Impôts bénéfices/revenus	20,87	29,77	42,6 %	34,59	86,1 %
Taxes biens/services	21,95	24,49	11,6 %	39,84	61,5 %
TVA	14,51	17,79	22,6 %	26,90	66,2 %
Commerce international	10,02	13,16	31,4 %	15,49	85,0 %
Recettes non fiscales	20,68	21,20	2,5 %	24,99	84,9 %
Dons	4,56	1,95	-57,2 %	6,08	32,1 %
Recettes pétrolières et gazières	3,10	2,90	-6,2 %	3,02	96,1 %

IV-2-2. Dépenses publiques

Vue d'ensemble

À fin septembre 2026, les dépenses et prêts nets s'élèvent à 92,34 milliards MRU contre 79,80 milliards MRU à fin septembre 2025, soit une évolution de 15,7 %. Leur taux de réalisation est de 65,8 % de la prévision annuelle ajustée, contre 67,0 % un an plus tôt. L'évolution s'inscrit dans le rythme d'exécution des neuf premiers mois et traduit principalement la progression des dépenses courantes et des dépenses d'équipement.

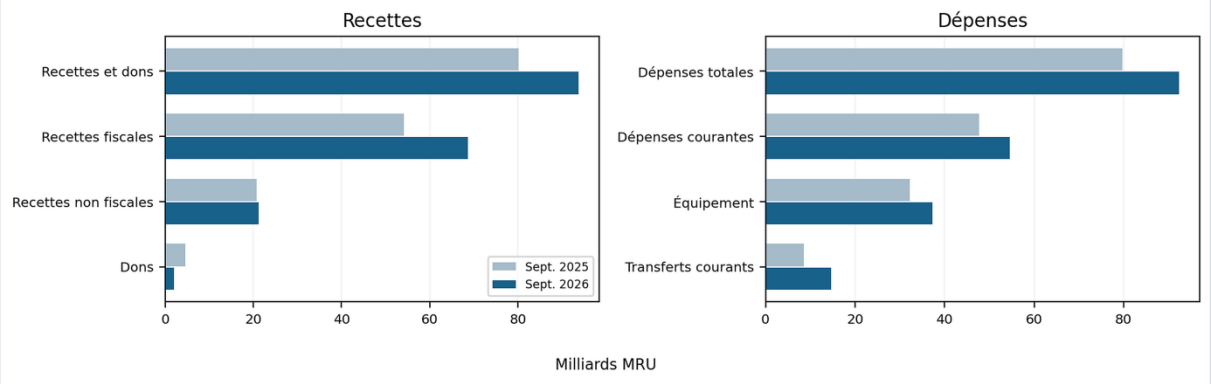
Les dépenses courantes atteignent 54,61 milliards MRU, contre 47,69 milliards MRU un an plus tôt. Leur décomposition comprend les salaires et traitements (22,78 milliards), les biens et services (8,61 milliards), les transferts courants (14,73 milliards), les intérêts (2,52 milliards), les dépenses des comptes spéciaux (3,25 milliards), les réserves communes (2,72 milliards) et d'autres dépenses résiduelles. Les deux dernières rubriques, ainsi que les comptes spéciaux, expliquent la différence entre la somme des quatre principaux postes et le total des dépenses courantes.

Les dépenses d'équipement se chiffrent à 37,25 milliards MRU, contre 32,27 milliards MRU à fin septembre 2025. Elles comprennent 28,47 milliards MRU d'investissements financés sur ressources intérieures et 8,78 milliards MRU sur ressources extérieures. La progression des investissements financés sur ressources extérieures mérite d'être appréciée au regard du calendrier de décaissement des projets, distinct du rythme des dépenses financées sur ressources intérieures.

Tableau complémentaire C : Évolution des dépenses à fin septembre 2025 et 2026 (milliards MRU)

Agrégat	Sept. 2025	Sept. 2026	Variation	LFR 2026*	Taux 2026
Dépenses et prêts nets	79,80	92,34	15,7 %	140,34	65,8 %
Dépenses courantes	47,69	54,61	14,5 %	80,10	68,2 %
Salaires et traitements	22,10	22,78	3,1 %	31,50	72,3 %
Biens et services	8,27	8,61	4,1 %	11,99	71,8 %
Transferts courants	8,62	14,73	70,9 %	23,80	61,9 %
Intérêts de la dette	2,23	2,52	13,1 %	5,08	49,6 %
Dépenses d'équipement	32,27	37,25	15,5 %	60,24	61,8 %
Investissement extérieur	6,05	8,78	45,2 %	9,64	91,1 %
Investissement intérieur	26,22	28,47	8,6 %	50,60	56,3 %

Figure 13 : Évolution des recettes et dépenses à fin septembre 2025 et 2026



Source : Ministère des Finances, DGTCP, TOFE arrêté à fin septembre 2026 (situation du 8 octobre 2026). Montants en milliards MRU.

IV-2-3. Soldes budgétaires et financement

Lecture des soldes

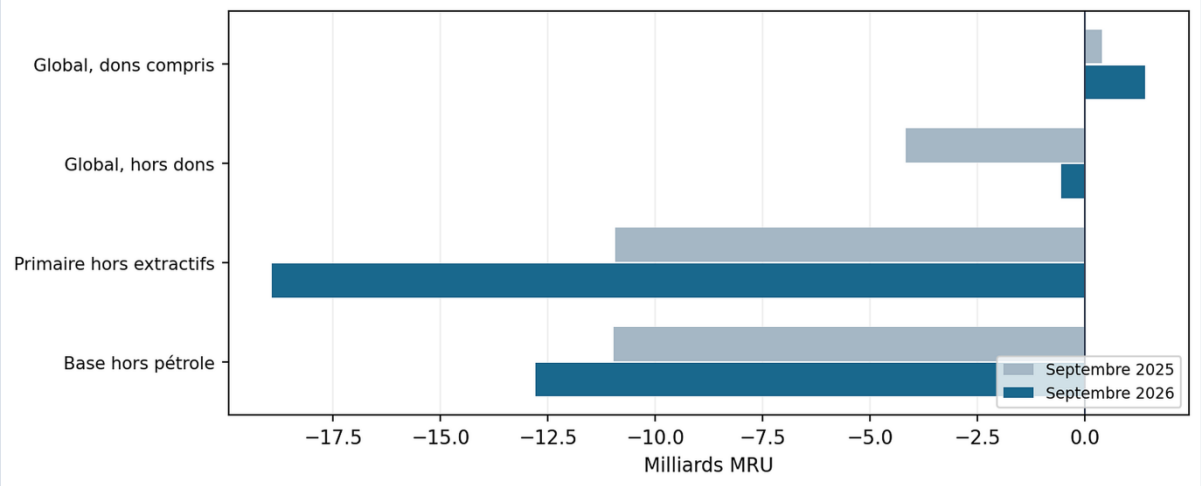
À fin septembre 2026, le solde global, dons compris, ressort à un excédent de 1,41 milliard MRU, contre 0,40 milliard MRU à la même période de 2025, soit une amélioration de 1,01 milliard MRU. Hors dons, le solde global reste déficitaire à hauteur de 0,54 milliard MRU, contre 4,16 milliards MRU un an auparavant. L'écart entre ces deux soldes correspond aux dons comptabilisés sur la période. Ces résultats sont des données cumulées sur neuf mois et ne préjugent pas du solde de clôture de l'exercice.

Le solde primaire hors secteurs extractifs s'établit à −18,92 milliards MRU, contre −10,93 milliards MRU à fin septembre 2025. Le solde de base hors pétrole ressort à −12,79 milliards MRU, contre −10,97 milliards MRU. Ces indicateurs complètent l'analyse du solde global : ils mettent en évidence des évolutions distinctes selon le champ de recettes et de dépenses retenu. Leur lecture conjointe permet d'apprécier à la fois la position budgétaire globale et sa composante hors activités extractives.

Tableau complémentaire D : Évolution des soldes à fin septembre 2025 et 2026 (milliards MRU)

Agrégat	Sept. 2025	Sept. 2026	Écart 2026/2025
Solde global, hors dons	-4,16	-0,54	3,61
Solde global, dons compris	0,40	1,41	1,01
Solde primaire hors secteurs extractifs	-10,93	-18,92	-7,99
Solde de base hors pétrole	-10,97	-12,79	-1,83
Solde hors pétrole, dons compris	-2,69	-1,49	1,20

Figure 14 : Comparaison des soldes à fin septembre 2025 et 2026



Le graphique fait apparaître l'amélioration des soldes globaux, avec et sans dons, parallèlement à une évolution différente du solde primaire hors secteurs extractifs. Cette distinction souligne l'intérêt d'examiner plusieurs indicateurs pour décrire la situation des finances publiques.

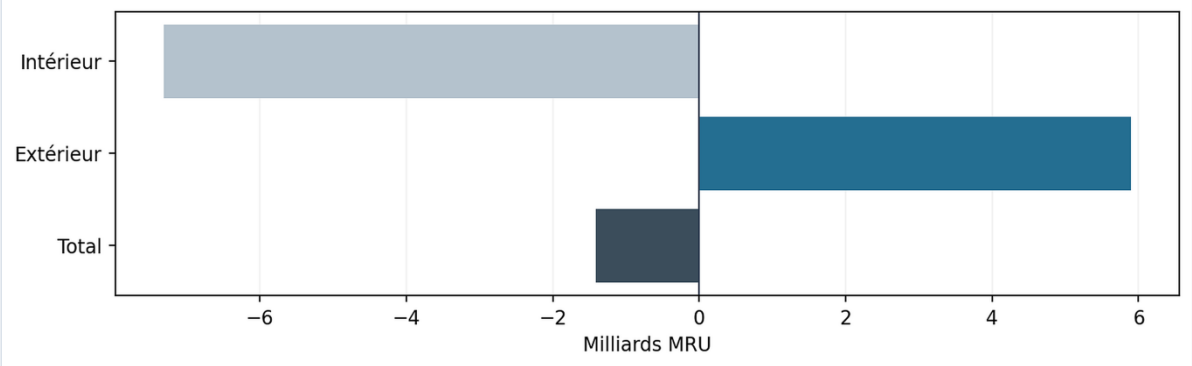
Le financement total s'établit à −1,41 milliard MRU à fin septembre 2026, en contrepartie du solde global. Le financement intérieur ressort à −7,31 milliards MRU. Sa composante bancaire s'élève à −7,45 milliards MRU, avec une position nette de −9,81 milliards MRU vis-à-vis de la Banque centrale et de +2,37 milliards MRU auprès des banques commerciales. Ces flux illustrent l'évolution des contreparties financières de l'exécution budgétaire.

Le financement extérieur net atteint 5,90 milliards MRU à fin septembre 2026, contre −2,17 milliards MRU un an auparavant. Il se reconstitue à partir de 8,92 milliards MRU de prêts budgétaires, de −1,11 milliard d'emprunts extérieurs nets (6,83 milliards de nouveaux emprunts moins 7,94 milliards d'amortissements) et de −1,91 milliard lié au compte pétrolier net. Cette dernière rubrique, non présentée dans le détail initial, explique le rapprochement avec le financement extérieur total.

Tableau complémentaire E : Financement budgétaire à fin septembre 2025 et 2026 (milliards MRU)

Agrégat	Sept. 2025	Sept. 2026	Écart 2026/2025
Financement total	-0,40	-1,41	-1,01
Financement intérieur	-0,11	-7,31	-7,21
Financement bancaire	6,70	-7,45	-14,15
Banque centrale (BCM)	-1,66	-9,81	-8,15
Banques commerciales	8,36	2,37	-6,00
Financement extérieur	-2,17	5,90	8,07
Emprunts extérieurs nets	-4,53	-1,11	3,42
Nouveaux emprunts extérieurs	3,21	6,83	3,62
Amortissements de la dette	-7,74	-7,94	-0,20
Prêts budgétaires	1,62	8,92	7,30

Figure 15 : Financement intérieur, extérieur et total à fin septembre 2026



Lecture : le financement extérieur positif et le financement intérieur négatif se compensent partiellement ; leur résultante correspond, sous réserve des arrondis, à la contrepartie du solde global dons compris. Les signes traduisent les flux nets enregistrés dans le TOFE.

Le graphique présente les contributions respectives du financement intérieur et du financement extérieur. Leur combinaison fait ressortir le financement net total, qui constitue la contrepartie comptable du solde global.

Synthèse de l'exécution à fin septembre 2026

Au terme des neuf premiers mois de 2026, les finances publiques se caractérisent par une progression des recettes et dons de 16,9 % et des dépenses et prêts nets de 15,7 % par rapport à la même période de 2025. Le solde global, dons compris, affiche un excédent de 1,41 milliard MRU. En parallèle, le solde primaire hors secteurs extractifs ressort à −18,92 milliards MRU, illustrant une évolution différenciée des équilibres selon les indicateurs considérés. Sur le plan du financement, les flux extérieurs nets positifs s'accompagnent d'une contribution intérieure nette négative. L'ensemble de ces résultats décrit la situation budgétaire à fin septembre et constitue un point de référence pour l'analyse des perspectives de clôture et du cadrage budgétaire de 2027.

V. Hypothèses, objectifs et grandes orientations de la loi de finances 2027

V-1. Hypothèses macroéconomiques et cadre de politique budgétaire

V-1-1. Hypothèses macroéconomiques

Le cadrage du PLF 2027 retient les hypothèses suivantes :

- un environnement international caractérisé par une croissance mondiale modérée et exposé à des risques baissiers (tensions géopolitiques, perturbations des marchés de l'énergie, fragmentation des échanges) ;
- la stabilisation progressive des cours des matières premières et la normalisation graduelle des conditions de financement extérieur ;
- la poursuite de la montée en puissance de la production de gaz naturel et la consolidation de la production minière, notamment du fer et de l'or ;
- des conditions climatiques et pluviométriques proches de la normale pour les activités agro-pastorales et halieutiques ;
- la poursuite du programme d'investissement public ;
- une politique monétaire orientée vers la stabilité des prix et une gestion prudente de la dépense publique courante.

Tableau 13 : Principales hypothèses du cadrage macroéconomique

Indicateur	2025	2026	2027
Croissance du PIB réel (%)	3,6	5,5	5,0
Croissance du PIB réel extractif (%)	-10,4	15,6	12,8
PIB nominal (milliards MRU)	492,4	559,5	600,9
Inflation moyenne (%)	1,6	7,5	3,3
Dette publique (% du PIB)	39,9	36,9	33,1
Croissance mondiale (%)	3,5	3,1	3,4
Prix du pétrole (USD/baril)	67,7	95,7	87,4

Sources : ANSADE, comptes nationaux trimestriels 2014 T1-2026 T2 (réalisations 2025) ; cadrage macro-budgétaire PLF 2027 du 14 octobre 2026 (projections de croissance et d'inflation) ; FMI, Perspectives de l'économie mondiale, octobre 2026 (croissance mondiale) et hypothèses de prix du cadrage.

V-1-2. La nouvelle règle budgétaire

La conduite de la politique budgétaire obéit désormais à une règle, instituée par l'article 46 (nouveau) de la loi organique relative aux lois de finances n° 2026-019 du 1er juin 2026 et précisée par le décret n° 2026-090 du 3 juin 2026. Son indicateur de référence est le **solde budgétaire primaire hors recettes extractives (SBPHRE)**, c'est-à-dire le solde global calculé sans les recettes tirées des activités extractives et sans les intérêts de la dette. À partir de 2027, le déficit ainsi mesuré ne doit pas dépasser **3,5 % du PIB nominal**.

Cette règle vise à limiter la dépendance du budget aux ressources extractives, dont les montants sont sensibles aux volumes et aux cours internationaux, et à soutenir la viabilité de la dette. Les recettes totales, dons compris, sont diminuées des seules recettes extractives définies réglementairement, puis rapprochées des dépenses totales majorées des intérêts retranchés pour établir le solde primaire. Le plafonnement du déficit à 3,5 % du PIB nominal détermine un plafond global de dépenses dans le cadrage de la loi de finances. Les modalités de dérogation sont encadrées par les textes en vigueur.

Pour 2027, le scénario budgétaire retient un solde budgétaire primaire hors recettes extractives de −21,03 milliards MRU, soit 3,5 % du PIB nominal projeté. La LFR 2026 prévoit un déficit de 22,18 milliards MRU, équivalant à environ 4,0 % du PIB. À fin septembre 2026, le déficit calculé dans le TOFE atteint déjà 18,92 milliards MRU ; ce résultat intermédiaire ne constitue pas une estimation de clôture.

V-1-3. Les réformes des finances publiques

Le PLF 2027 s'inscrit dans le calendrier du Schéma directeur des réformes des finances publiques (SD-RFP) 2025-2030, document de référence de la réforme de la gestion budgétaire. Ce schéma vise à achever la mise en application de la loi organique relative aux lois de finances de 2018 et à doter le pays d'un système de gestion des finances publiques performant, transparent et conforme aux standards internationaux. Il a été actualisé un an avant le terme du cycle précédent, afin d'éviter toute interruption des réformes au moment du passage au budget-programmes.

Le schéma précédent (2021-2025) a été réalisé à 70,81 % au 31 décembre 2024. Sur les 347 tâches qu'il prévoyait, 131 étaient achevées (38 %), 150 en cours (43 %) et 66 non réalisées (19 %), dont 35 étaient programmées pour 2025. Ces progrès ne se lisent pas encore dans les évaluations. L'évaluation PEFA conduite en 2024 conclut à une stagnation de la performance du système depuis 2020 : sur 31 indicateurs, 20 conservent la même note, 4 s'améliorent et 7 reculent, les réformes engagées n'ayant pas encore produit leurs effets. Elle relève en particulier une faible fiabilité du budget, une documentation budgétaire insuffisante transmise à l'Assemblée nationale, des prévisions macroéconomiques à moyen terme limitées à la croissance et à l'inflation et un suivi insuffisant des risques liés aux entreprises publiques et des projets d'investissement.

Pour y répondre, le nouveau schéma s'organise en dix axes.

Tableau 14 : Les dix axes du Schéma directeur des réformes des finances publiques

Axe	Intitulé	Principaux chantiers
A	Cadre macroéconomique et budgétaire	Prévisions macroéconomiques, cadrage budgétaire, DPBMT, programmation des investissements, budget-programmes
B	Comptabilité publique et trésorerie	Comptabilité générale en droits et obligations constatés, qualité comptable des collectivités, gestion de la trésorerie
C	Mobilisation des ressources intérieures	Politique fiscale et dépenses fiscales, recettes fiscales, douanières et non fiscales
D	Viabilité de la dette publique	Gouvernance et transparence de la gestion de la dette, maîtrise des risques opérationnels
E	Établissements et sociétés publics	Cadre juridique, pilotage des entreprises publiques, profession et normes comptables
F	Contrôle et audit	Audit et contrôle internes, IGF, IGE, Cour des comptes, audit des marchés publics
G	Modernisation de l'administration	Dématérialisation des procédures, passation électronique des marchés, systèmes d'information
H	Mise en œuvre sectorielle	Santé, éducation, action sociale
I	Coordination et suivi	Pilotage et suivi de la mise en œuvre des réformes
J	Renforcement des capacités	Formation, assistance technique, gestion du changement

Source : Ministère de l'Économie et des Finances, Schéma directeur des réformes des finances publiques 2025-2030.

Plusieurs de ces chantiers ont une traduction directe dans la préparation et l'exécution du budget. Le premier est le déploiement du budget-programmes. Depuis la loi de finances 2026, le budget est présenté et voté par programme, et non plus par administration ; il reste à en généraliser les outils de pilotage et à installer le débat d'orientation budgétaire, nouvelle étape de la procédure d'adoption des lois de finances. Le schéma prévoit aussi d'améliorer les prévisions macroéconomiques et le DPBMT, ainsi que la sélection et la programmation des investissements publics.

La comptabilité de l'État est appelée à changer de nature. À la comptabilité budgétaire, tenue en base caisse, doit s'ajouter une comptabilité générale fondée sur les droits et obligations constatés, qui donnera une image plus complète du patrimoine et des engagements de l'État. Le schéma lui-même y voit moins un chantier technique qu'un changement de culture dans la gestion publique.

En matière de recettes, l'Unité de politique fiscale, créée en juillet 2023, est chargée de mettre la politique fiscale en cohérence avec le cadre macroéconomique. Elle doit notamment produire chaque année un rapport sur les dépenses fiscales, qui évalue le manque à gagner lié aux exonérations et leur efficacité. Les administrations fiscale et douanière poursuivent l'élargissement de l'assiette, l'automatisation des procédures et la lutte contre la fraude. Ces actions préparent la Stratégie des recettes à moyen terme présentée plus loin.

La gestion de la dette fait l'objet d'un plan de réforme spécifique, établi avec l'appui de la Banque mondiale à la suite de l'évaluation DeMPA de novembre 2023. La gouvernance des entreprises publiques est un autre enjeu budgétaire de premier plan : le pays en compte plus de 180, qui emploient près de 34 000 salariés et ont contribué à 19,2 % du PIB en 2021, et la dégradation de leur situation financière peut peser directement sur le budget. Le schéma entend les recentrer sur leur rôle économique et en faire des structures autonomes, performantes et contributrices aux recettes de l'État.

Le schéma prévoit enfin de professionnaliser les fonctions de contrôle et d'audit, de dématérialiser la passation des marchés publics et de faire communiquer entre eux les systèmes d'information financiers (RACHAD pour la dépense, ARKAM pour la comptabilité du Trésor, JIBAYA pour la fiscalité). Trois secteurs servent de terrain d'application prioritaire : la santé, l'éducation et l'action sociale.

La réussite de ce programme n'est pas acquise. Le schéma identifie lui-même les obstacles : des capacités techniques limitées dans les ministères sectoriels, une rotation fréquente du personnel, plus de 150 plateformes numériques publiques qui ne communiquent pas entre elles, des résistances au changement et des ressources financières insuffisantes. Il y répond par un dispositif de pilotage renforcé, une plateforme de suivi des réformes et un plan de formation, avec l'appui des partenaires techniques et financiers.

V-1-4. Grandes orientations de la politique budgétaire pour le projet de loi de finances 2027

Le projet de loi de finances 2027 prolonge la politique générale du Gouvernement autour de quatre orientations :

1. **Mobiliser davantage de recettes intérieures non extractives.** C'est la pierre angulaire de la consolidation budgétaire. Une Stratégie des recettes à moyen terme (SRMT) sera élaborée avant fin décembre 2027. Elle prévoit de rationaliser les dépenses fiscales, estimées à 4,1 % du PIB en 2024, de moderniser la fiscalité minière, d'instaurer une fiscalité foncière digitalisée et d'assainir le fichier des contribuables. Du côté des douanes, la valeur transactionnelle sera généralisée avant fin septembre 2028.
2. **Maîtriser les dépenses courantes.** Elles seraient pratiquement stabilisées en 2027, à mesure que s'éteignent les mesures exceptionnelles de soutien prises en 2026.
3. **Donner la priorité à l'investissement public.** Son enveloppe serait portée à 66,10 milliards MRU en 2027, soit 11,0 % du PIB.
4. **Préserver la soutenabilité budgétaire et la stabilité macroéconomique**, dans le respect de la règle budgétaire et des engagements pris envers les partenaires au développement.

Programmes prioritaires

Le PLF 2027 assure la poursuite des deux programmes prioritaires du programme présidentiel. Le PPGASLD, doté de 26,44 milliards MRU sur 2025-2027, entre dans sa dernière année. La santé (8,04 milliards MRU) et l'éducation (7,50) en reçoivent plus de la moitié ; viennent ensuite l'accès à l'électricité (4,04), l'accès à l'eau potable (2,59), le désenclavement (1,59), l'agriculture (1,51), la jeunesse (0,96) et l'élevage (0,21). Le programme doit notamment permettre de construire 6 115 salles de classe et 104 hôpitaux et centres de santé, de réaliser 939 forages et de financer plus de 2 300 PME portées par des jeunes.

La phase II du programme de développement de la ville de Nouakchott prend le relais de la première. Elle prévoit notamment 510 salles de classe, des services d'urgence dans quatre centres hospitaliers, trois centres de dialyse, l'extension des réseaux d'eau et d'évacuation des eaux pluviales, 330 km de lignes d'éclairage public, 70 km de routes urbaines nouvelles et cinq ponts aux carrefours les plus encombrés.

D'après le cadre de dépenses à moyen terme global, quatre ministères concentrent les enveloppes les plus importantes en 2027 : l'Éducation nationale (environ 12,4 milliards MRU), la Santé (environ 6,9 milliards MRU), l'Intérieur (environ 6,1 milliards MRU) et le Pétrole et l'Énergie (environ 3,9 milliards MRU). Le CDMT indique 5,5 milliards MRU pour la dette publique ; ce montant est à distinguer des intérêts de la dette (4,90 milliards MRU selon le cadrage 2027).

V-2. Évolution des grands agrégats budgétaires

La loi de finances rectificative (LFR) 2026 a sensiblement modifié les équilibres de la loi de finances initiale. Les recettes ont été relevées de 128,79 à 139,52 milliards MRU (+8,3 %) et les dépenses de 132,18 à 140,34 milliards MRU (+6,2 %). Les subventions et transferts sont passés de 14,0 à 23,8 milliards MRU, tandis que l'investissement a été légèrement revu à la baisse. Pour 2027, la programmation table sur des recettes en hausse de 9,0 % et sur des dépenses en hausse de 4,0 %. Le solde global passerait ainsi d'un léger déficit à un excédent.

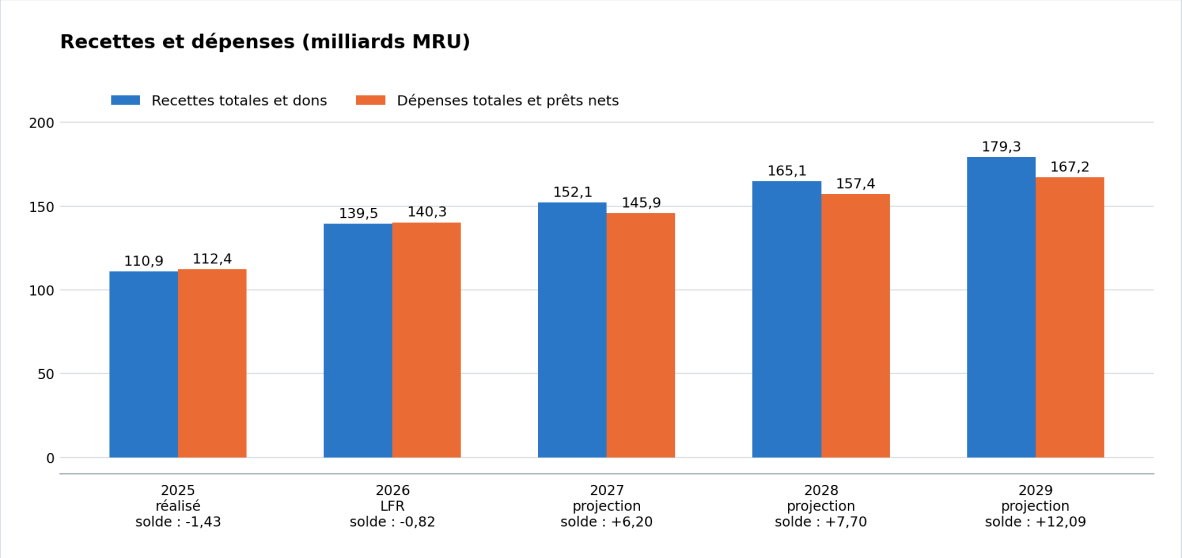
Tableau 15 : Évolution des grands agrégats budgétaires (milliards MRU)

Agrégats	Réalisé 2025	LF 2026	LFR 2026	Projection 2027	Variation 2027 / LFR 2026 (%)
Recettes totales	110,92	128,79	139,52	**152,11**	9,0
Recettes fiscales	75,24	85,14	93,72	104,17	11,2
Recettes non fiscales	28,85	32,33	36,70	39,52	7,7
Dons	5,09	7,72	6,08	4,77	-21,6
Recettes d'hydrocarbures (ligne distincte)	1,73	3,60	3,02	3,65	20,7
Dépenses totales et prêts nets	112,36	132,18	140,34	**145,91**	4,0
Dépenses courantes	63,87	70,08	80,10	79,81	-0,4
Dépenses d'investissement	48,35	62,10	60,24	66,10	9,7
Financées sur ressources intérieures	39,02	50,33	50,60	52,91	4,6

Agrégats	Réalisé 2025	LF 2026	LFR 2026	Projection 2027	Variation 2027 / LFR 2026 (%)
Financées sur ressources extérieures	9,32	11,77	9,64	13,19	36,8
Solde budgétaire global	-1,43	-3,39	-0,82	**6,20**	n.s.
Solde primaire non extractif, dons compris	-14,60	-17,30	-22,19	**-21,03**	n.s.

Sources : DGTCP, TOFE annuel 2025 (situation du 13 janvier 2026) ; loi de finances initiale et loi de finances rectificative 2026 ; Ministère des Finances, cadrage macro-budgétaire du PLF 2027 du 14 octobre 2026.

Figure 16 : Recettes, dépenses et solde global, 2025-2029



Sources : TOFE annuel 2025 ; LFR 2026 ; cadrage macro-budgétaire du PLF 2027 (prévisions 2027) ; trajectoire du DPBMT antérieur pour 2028-2029. Les données de ces deux dernières années ne sont pas issues du même exercice de mise à jour du cadrage.

V-2-1. Recettes : une progression portée par la fiscalité et le secteur extractif

Les recettes totales atteindraient **152,11** milliards MRU en **2027**, soit 12,59 milliards MRU de plus que dans la LFR 2026 (+9,0 %). Toutes les grandes catégories y contribuent, à l'exception des dons.

Les recettes fiscales s'établiraient à 104,17 milliards MRU (+11,2 %). Les impôts sur les revenus et les bénéfices rapporteraient 36,97 milliards MRU et les taxes sur le commerce international 18,30 milliards MRU. Les taxes sur les biens et services, premier poste, atteindraient 44,82 milliards MRU, dont 20,62 milliards MRU de TVA sur les importations et 9,67 milliards MRU de TVA intérieure.

Les recettes non fiscales, selon le regroupement du cadrage du PLF 2027, progresseraient de 7,7 %, à 39,52 milliards MRU. Les recettes minières sont projetées à 10,17 milliards MRU, contre 7,11 milliards MRU dans la LFR 2026. Les recettes de pêche atteindraient 10,10 milliards MRU, après une prévision annuelle de 10,00 milliards en 2026 ; le TOFE ne fait toutefois apparaître que 3,50 milliards à fin septembre 2026, ce qui souligne l'importance du calendrier des encaissements. Les dividendes et redevances des entreprises publiques s'établiraient à 6,46 milliards MRU. Les recettes non fiscales des hydrocarbures, identifiées sur une ligne distincte, atteindraient 3,65 milliards MRU, dont 2,62 milliards au titre du GTA.

Les dons, à l'inverse, reculeraient à 4,77 milliards MRU (-21,6 %). Ils ne comprendraient plus que des dons projets, l'appui budgétaire disparaissant dès 2027.

Le poids du secteur extractif dans les ressources de l'État continuerait de s'accroître. Ses recettes, fiscales et non fiscales, passeraient de 26,44 milliards MRU en 2026 à 32,13 milliards MRU en 2027, soit 21,1 % des recettes totales contre 19,0 %. Rapportées au PIB, les recettes totales passeraient de 24,9 % à 25,3 % et la pression fiscale de 16,7 % à 17,3 %.

Deux de ces hypothèses méritent d'être examinées à la lumière de l'exécution 2026 : celle des recettes de pêche, projetées à plus de 10 milliards MRU alors que 3,23 milliards MRU seulement ont été recouvrés en huit mois, et celle des dons.

V-2-2. Dépenses : une progression contenue et orientée vers l'investissement

Les dépenses et prêts nets atteindraient **145,91** milliards MRU en **2027**, soit 5,57 milliards MRU de plus que dans la LFR 2026 (+4,0 %). Cette progression modérée recouvre un rééquilibrage au profit de l'investissement.

Les dépenses courantes diminueraient légèrement, de 80,10 milliards MRU en LFR 2026 à 79,81 milliards MRU dans le PLF 2027 (−0,4 %). La progression des salaires et traitements de 31,50 à 34,22 milliards et celle des biens et services à 13,51 milliards seraient compensées notamment par la diminution des subventions et transferts, de 23,80 à 17,84 milliards MRU (−5,96 milliards). Les intérêts sont projetés à 4,90 milliards MRU. Les dépenses des comptes spéciaux, estimées à 5,12 milliards, et les réserves communes, à 4,22 milliards, complètent la réconciliation du total des dépenses courantes.

Les dépenses d'investissement seraient portées à 66,10 milliards MRU (+9,7 %). Les ressources intérieures en financeraient 80 %, soit 52,91 milliards MRU ; les ressources extérieures apporteraient 13,19 milliards MRU, en hausse de 36,8 %.

En proportion du PIB, les dépenses totales reculeraient de 25,1 % en 2026 à 24,3 % en 2027. Les dépenses courantes passeraient de 14,3 % à 13,3 % et les dépenses d'investissement de 10,8 % à 11,0 %.

V-2-3. Solde budgétaire : un retour à l'excédent sous contrainte de la règle

Avec des recettes qui progressent plus vite que les dépenses, le solde budgétaire global, dons compris, redeviendrait excédentaire en 2027 : **6,20** milliards MRU, soit 1,0 % du PIB, après un déficit de 0,82 milliard MRU prévu par la LFR 2026. À titre indicatif, le DPBMT antérieur projetait des excédents de 7,70 milliards MRU en 2028 et de 12,09 milliards MRU en 2029 ; ces projections restent à harmoniser avec le cadrage actualisé.

Le déficit budgétaire primaire hors recettes extractives, dons compris, passerait de 22,18 milliards MRU dans la LFR 2026 à 21,03 milliards MRU en 2027, soit environ 3,5 % du PIB nominal. Le calcul du cadrage est le suivant (milliards MRU) : 152,11 de recettes totales et dons − 32,13 de recettes extractives − 145,91 de dépenses totales et prêts nets + 4,90 d'intérêts = −21,03. Le scénario atteint ainsi le plafond défini par la règle, sans marge significative avant arrondis. Le financement des amortissements devra par ailleurs respecter les conditions d'emprunt retenues au cadrage.

Tableau 16 : Trajectoire budgétaire à moyen terme (% du PIB)

Agrégats	2026	2027	2028	2029
Recettes totales	24,9	25,3	25,4	25,7
dont recettes fiscales	16,7	17,3	17,8	18,3
dont recettes extractives	4,7	5,3	5,6	5,7
dont dons	1,1	0,8	0,4	0,2
Dépenses totales	25,1	24,3	24,2	24,0
Dépenses courantes	14,3	13,3	12,7	12,0
Dépenses d'investissement	10,8	11,0	11,5	12,0
Solde global	-0,1	1,0	1,2	1,7
Solde primaire hors recettes extractives	-4,0	-3,5	-3,5	-3,5

Source : Ministère des Finances, cadrage macro-budgétaire PLF 2027 du 14 octobre 2026 pour 2026-2027 ; données de moyen terme issues d'un DPBMT antérieur pour 2028-2029. Les séries 2028-2029 seront à rebaser dans le prochain cadrage validé.

Les ratios 2026 et 2027 ont été recalculés en fonction du PIB nominal et des agrégats budgétaires figurant dans le cadrage transmis. Les ratios 2028 et 2029 restent ceux du DPBMT antérieur et devront être harmonisés avec les prochaines projections validées.

Conclusion

Le Projet de Loi de Finances pour l'année 2027 tire parti d'un contexte économique national globalement favorable, marqué par la consolidation de la croissance et la poursuite de la transformation structurelle de l'économie. La forte progression de l'activité économique observée au premier semestre 2026, soutenue notamment par la montée en puissance du secteur extractif et le dynamisme des activités non extractives, constitue un facteur encourageant pour les perspectives à moyen terme. Toutefois, ces perspectives demeurent tributaires d'un environnement international incertain, caractérisé par la persistance des tensions géopolitiques, les fluctuations des prix des matières premières et les pressions sur les équilibres macroéconomiques.

Sur le plan budgétaire, l'année 2027 marque une nouvelle étape dans la modernisation de la gestion des finances publiques. Deuxième exercice de mise en œuvre du budget-programmes, elle permettra de consolider les acquis de cette réforme, en renforçant la transparence, la responsabilisation des gestionnaires et l'orientation des dépenses publiques vers les résultats. Elle constitue également le premier exercice d'application de la nouvelle règle budgétaire, qui vise à préserver la soutenabilité des finances publiques et à encadrer l'évolution du déficit primaire hors recettes extractives.

Dans cette perspective, le PLF 2027 poursuit une politique budgétaire fondée sur le renforcement de la mobilisation des ressources intérieures, la maîtrise des dépenses courantes et la priorisation des investissements publics, notamment dans les secteurs économiques et sociaux. Les projections budgétaires traduisent cette orientation, avec une amélioration du solde global, qui redeviendrait excédentaire, et un déficit primaire non extractif contenu à 3,5 % du PIB, conformément à la nouvelle règle budgétaire.

Ainsi, le Projet de Loi de Finances 2027 traduit la volonté du Gouvernement de concilier les impératifs de stabilité macroéconomique et de discipline budgétaire avec les exigences du développement économique et social. Il vise à renforcer l'efficacité de l'action publique, à préserver les équilibres financiers et à mobiliser les moyens nécessaires à la réalisation des priorités nationales, dans un souci de gestion rigoureuse, transparente et équitable des ressources publiques.